

Ecole Nationale Supérieure  
des Sciences de l'Information  
et des Bibliothèques

Diplôme de Conservateur  
de Bibliothèque

## MEMOIRE D'ETUDE

LE TRAITEMENT ET LA MISE EN VALEUR D'UN FONDS DE  
BIBLIOPHILIE CONTEMPORAINE DANS UNE  
BIBLIOTHEQUE PUBLIQUE

Laurence Anna DUPUIS

Sous la direction de Dominique BOUGE-GRANDON et  
Dominique VARRY, Ecole Nationale Supérieure des  
Sciences de l'Information et des Bibliothèques

1992

**Ecole Nationale Supérieure  
des Sciences de l'Information  
et des Bibliothèques**

**Diplôme de Conservateur  
de Bibliothèque**



**MEMOIRE D'ETUDE**

**LE TRAITEMENT ET LA MISE EN VALEUR D'UN FONDS DE  
BIBLIOPHILIE CONTEMPORAINE DANS UNE  
BIBLIOTHEQUE PUBLIQUE**

**Laurence Anna DUPUIS**

**Sous la direction de Dominique BOUGE-GRANDON et  
Dominique VARRY, Ecole Nationale Supérieure des  
Sciences de l'Information et des Bibliothèques**

**Bibliothèque municipale de Mâcon, 4 août - 31 Octobre  
Sous la responsabilité de Armand LAPALUS,  
conservateur en chef.**

1992  
DCB  
45

1992

# **Le traitement et la mise en valeur d'un fonds de bibliophilie contemporaine dans une bibliothèque publique**

**Laurence Anna DUPUIS**

**RESUME:** La bibliophilie contemporaine, à la fois conservatoire des techniques de l'art du livre et lieu d'expression de la création artistique la plus moderne, franchit de plus en plus le seuil des bibliothèques publiques. Toutefois, les livres illustrés, livres d'artistes et livres-objets sont des ouvrages rares et précieux, qui requièrent un traitement spécifique et une mise en valeur particulière. Le présent mémoire tente d'en définir les modalités.

**DESCRIPTEURS:** Acquisition - Bibliophilie \* - Bibliothèque publique - Catalogage - Conservation document - Livres d'artistes \* Livres illustrés \* - Livres-objets \* - Prêt à domicile

Les descripteurs suivis de \* ont été choisis dans la liste RAMEAU.

**ABSTRACT:** Contemporary bibliophilism, which is at one and the same time, a "museum" of the book's art techniques and a place for expression of the most modern artistic creation, is more and more present in public libraries. Nevertheless, illustrated books, artists' books and books-objects are rare and precious books which require specific processing and particular development. The present report tries to define these methods.

**KEYWORDS:** Acquisition - Artists' books \* - Bibliophilism \* - Books objects \* - Cataloging - Document preservation - Home loan Illustrated books \* - Public library

Keywords followed by \* have been chosen between those contained in RAMEAU.

# SOMMAIRE

## PRESENTATION

- . Essai de définition de la bibliophilie contemporaine p. 3
- . Choix et légitimité du sujet p. 6
- . Un questionnaire pour illustrer notre propos
  - l'élaboration p. 8
  - les établissements concernés p. 9
  - l'exploitation: la méthodologie adoptée et les limites d'une telle enquête p. 10

## I. LA CONSTITUTION D'UN FONDS DE BIBLIOPHILIE CONTEMPORAINE

- . La bibliophilie contemporaine est-elle un aspect du métier en bibliothèque publique? p. 12
- . Une politique délibérée d'acquisition
  - les critères du choix et de l'acquisition p. 15
  - la collaboration entre bibliothèques: une solution envisageable p. 20

## II. LE TRAITEMENT DES OUVRAGES

- . Des règles particulières pour un fonds particulier
  - l'inventaire p. 22
  - l'estampillage p. 23
  - le catalogage p. 24
  - la cotation p. 28
- . Des conditions particulières de conservation
  - local et équipements spéciaux p. 30
  - conditionnement et préservation des documents p. 33

### **III. LA MISE EN VALEUR DU FONDS: QUELLE POLITIQUE ADOPTER, POUR QUEL PUBLIC ?**

- . La consultation sur place p. 35
- . Le prêt à domicile p. 38
- . Les expositions p. 40

### **IV. CONCLUSION** p. 44

### **BIBLIOGRAPHIE**

### **ANNEXES**

1. Questionnaire et lettre d'accompagnement de l'enquête
2. Grille de dépouillement de l'enquête
3. Synthèse de l'enquête
4. Exemple de notice et de vedettes d'entrée au catalogue

# PRESENTATION

## ESSAI DE DEFINITION DE LA BIBLIOPHILIE CONTEMPORAINE

La naissance de la bibliophilie remonte au tout début du XVIIIème siècle: des groupes de collectionneurs se mirent à rechercher des livres "rares et précieux" - incunables, éditions princeps, impressions sur vélin - dont la lecture n'était pas toujours d'un grand intérêt. Se développa ainsi le goût de la trouvaille et de la conservation de livres souvent témoins de l'histoire de l'imprimerie ou victimes de la censure.

Au XIXème siècle, des sociétés bibliophiliques apparurent, conférant à la pratique de leurs membres un caractère plus scientifique: la bibliophilie en tant que véritable science était née.

Aujourd'hui, elle rassemble toujours de nombreux adeptes, amoureux des livres, qui savent les entourer du plus profond respect. Ces bibliophiles possèdent ou recherchent des livres pour leur beauté ou la singularité du texte, les mérites de l'édition (qualité de la typographie, du papier, de l'illustration), la rareté de l'ouvrage (édition originale, contrefaçon, ...), la particularité de l'exemplaire (exemplaire de provenance célèbre, enrichi de notes, manuscrit,...), l'originalité de la reliure.

On connaît l'intérêt traditionnel des bibliophiles pour les beaux livres anciens, classiques des XVIIème et XVIIIème siècles, ou encore pour les livres traitant de sciences, de médecine ou de voyages. Mais plus rare est l'intérêt pour la bibliophilie contemporaine; rareté que l'on peut tenter d'expliquer par la spécificité des ouvrages, divers par leurs origines et leur conception, et proches finalement de l'art contemporain qui, pour certaines personnes, peut paraître hermétique.

La bibliophilie contemporaine regroupe trois types d'ouvrages.

Le plus connu, le "livre illustré", dit aussi "livre de peintre", est le lieu de la collaboration d'un écrivain et d'un artiste (graveur en général) qui oeuvrent souvent séparément, mais signent l'ouvrage ensemble. Le texte est souvent premier et l'illustration vient en un deuxième temps, mais n'est pas seconde. Toutefois, il s'est trouvé que des peintres ont demandé à des écrivains d'inventer des textes pour accompagner leurs oeuvres. Michel Butor a ainsi souvent collaboré étroitement avec des artistes, en illustrant d'un texte des gravures qui existaient déjà.

Le livre illustré est donc un désir partagé entre deux créateurs, cependant lié à un troisième acteur, l'éditeur, même s'il apparaît en retrait par rapport au dialogue initial. Il doit être bon marieur, assurer la mise en valeur de l'image et du texte, sans pour cela lésiner sur les moyens financiers pour y parvenir.

Le livre illustré se définit par le recours systématique à un papier de luxe (papier chiffon à la main d'Auvergne, de différents moulins, sinon proches encore, par l'esprit, de la fabrication artisanale: papier d'Arches ou de Rives), des gravures originales (bois, taille-douce, lithographie, sérigraphie, ...; la liste des procédés est extensible au gré de l'imagination de l'artiste), une typographie et une mise en pages soignées, accordées à la respiration propre du texte, éventuellement une reliure spéciale. Toutes ces caractéristiques traduisent une volonté de préservation, de remise en vigueur, voire de défense de "l'art du livre". Le tirage en est nécessairement limité pour satisfaire aux exigences d'une fabrication artisanale en même temps qu'au goût d'amateurs volontiers exclusifs, et les éditions sont presque toujours numérotées.

Comme l'a si bien dit Michel Butor lors d'un entretien avec Antoine Coron: "le livre illustré, c'est un laboratoire du livre [...]".

Ce livre illustré est l'héritier d'une tradition spécifiquement française, née à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, quand les peintres se mirent à "illustrer" les écrivains et quand des éditeurs audacieux, tels Vollard ou Kahnweiler, participèrent à l'éclosion de ce "nouvel art", en fusionnant avec harmonie ces deux arts si différents que sont la peinture et l'écrit.

Autre facette de la bibliophilie contemporaine, aux antipodes de cette tradition du "livre français" - comme l'appellent significativement les Anglo-Saxons -, le "livre d'artiste" désigne un livre souvent réalisé, en tout cas toujours conçu en sa totalité par un seul artiste.

Celui-ci est susceptible d'y employer tous les matériaux et modes de fabrication possibles, en particulier les plus nouveaux offerts par la société moderne.

Le livre correspond rarement à une activité exclusive chez les artistes qui s'y adonnent. La pratique artistique du livre n'est donc pas le fait de spécialistes d'un nouveau genre.

Le phénomène du "livre d'artiste" est récent, largement favorisé par la convergence, à l'aube des années soixante, des révolutions technologiques (apparition de nouveaux systèmes d'impression rapide, comme l'offset ou la photocopie, propices à la production en nombre) et des bouleversements idéologiques (volonté de "déterritorialiser" l'art par déplacement des lieux de l'activité artistique et remise en question d'une définition de la création jugée trop limitative).

Les prémices de ce phénomène seraient à rechercher bien plutôt du côté d'une inspiration futuriste (souci moderniste d'assimilation par l'art des nouveautés techniques) ou dadaïste (souci éthico-politique d'intégration de la fonction artistique à la vie sociale) que du côté du "beau livre" de la bibliophilie française classique.

Le livre d'artiste se présente comme un véritable livre. Du livre, il ne retient pas que la structure matérielle, l'apparence formelle où le prétexte: il reste parfaitement conforme à la nature de ce support (il est toujours en papier) et exploite pleinement toutes les potentialités du livre imprimé. Mais l'auteur-artiste fait passer le texte après le projet artistique.

Troisième centre d'intérêt de la bibliophilie contemporaine, le "livre-objet" se démarque des autres "formes" de livres par son originalité, sa finalité. Dans le "livre-objet", comme son nom l'indique, le livre se subordonne à l'objet, objet en forme de livre ou réalisé sur le thème du livre, apte à revêtir de ce fait les présentations les plus diverses (briques, boules, gauffrettes, éventails, ...) et à tirer parti des matériaux les plus éloignés du papier (livres en marbre, en bois, en rhodoïd, en tissu, ...).

Ces oeuvres en principe uniques ou, comme des sculptures, destinées à n'être exécutées qu'à un petit nombre d'exemplaires, sont des objets plus visibles et plus tactiles que lisibles.

## CHOIX ET LEGITIMITE DU SUJET

La bibliophilie contemporaine, tout à la fois lieu de conservation des techniques traditionnelles et de l'art du livre, et lieu d'expression de la création artistique la plus moderne, présente légitimement, aujourd'hui, un certain intérêt pour les bibliothèques.

Nous jugerons plus tard si elle est un aspect inhérent au métier. Contentons-nous, pour l'instant, d'observer qu'elle ne laisse pas indifférents les professionnels que nous sommes.

Toutefois, que nous soyons puristes et amateurs de beaux livres de facture classique ou admirateurs de la création artistique moderne, nous sommes souvent désemparés devant la spécificité de cette production éditoriale et nous ne savons pas toujours quelle politique adopter afin de réaliser des acquisitions "intelligentes" et de traiter et mettre en valeur ces ouvrages de la manière la plus respectueuse de leur particularité et la plus valorisante pour la bibliothèque.

Toutes ces questions, le directeur de la bibliothèque municipale de Mâcon, M. Armand Lapalus, se les ait posées tout au long des vingt dernières années, au fur et à mesure qu'il acquérait des ouvrages de bibliophilie contemporaine.

Lors d'une rencontre avec M. Lapalus, nous avons découvert que nous partageons avec lui un goût pour l'art du livre et la création artistique moderne. Cet heureux hasard a été déterminant pour choisir notre domaine de recherche: la bibliophilie contemporaine. En utilisant le cas pratique de la bibliothèque municipale de Mâcon, nous avons décidé d'étudier plus particulièrement le traitement et la mise en valeur d'un tel fonds dans une bibliothèque publique.

Ces préoccupations sont d'ailleurs à l'ordre du jour des réflexions de plusieurs professionnels. En effet, l'A.B.F. (Association des bibliothécaires français) - Groupe Auvergne a récemment organisé une journée d'études sur ce thème (le 27 avril 1992), dans les locaux de la bibliothèque municipale de Riom. Les participants ont été invités à prolonger le débat ainsi ouvert et à s'impliquer activement dans ce domaine, afin d'offrir à cette part non négligeable de la production éditoriale qu'est la bibliophilie contemporaine, la place qu'elle mérite au sein de nos bibliothèques.

Réfléchir sur le thème de la bibliophilie contemporaine n'est pourtant pas simple car il n'existe, à ce jour, aucun ouvrage, aucun article qui traite du sujet dans son aspect technique et professionnel. La bibliographie que nous avons jointe au présent mémoire en est la preuve. Elle ne recense que des références sur la production bibliophilique et ses auteurs.

Il nous a donc fallu chercher une base pour notre réflexion dans un tout autre domaine de l'activité des bibliothèques, mais par certains aspects semblable à notre bibliophilie: les fonds anciens, rares et précieux. Semblable, dirons-nous, par la nature rare et précieuse des ouvrages, par leur fragilité certaine, toutes caractéristiques qui leur confèrent le droit d'être traités avec précaution et respect.

Toutefois, quoiqu'aient été intéressantes et foisonnantes ces recherches, il nous a paru utile d'étoffer notre réflexion avec des exemples concrets. L'élaboration d'un questionnaire à l'intention des bibliothèques publiques nous a ainsi permis de prendre connaissance de leurs expériences et impressions en matière de bibliophilie contemporaine.

# UN QUESTIONNAIRE POUR ILLUSTRER NOTRE PROPOS

## \* L'ELABORATION

Ayant connaissance de l'existence de fonds de bibliophilie contemporaine dans plusieurs bibliothèques publiques, municipales classées, municipales ou centrales de prêt, nous avons estimé qu'il serait fort intéressant de les interroger sur leurs pratiques bibliophiliques par le biais d'un questionnaire et d'élargir ensuite cette enquête à d'autres bibliothèques, en fonction de leur importance et de la présence d'écrivains, d'artistes ou d'éditeurs dans leur région, afin de nous rendre compte de la situation de la bibliophilie contemporaine dans les bibliothèques françaises.

Le questionnaire a été établi sur le modèle d'un précédent questionnaire élaboré en 1985 par un stagiaire d'I.U.T. à la bibliothèque de Mâcon, sur les périodiques dans les bibliothèques municipales des régions Rhône-Alpes et Bourgogne / Franche-Comté. Nous en avons retenu le principe des questions "fermées" ou "semi-fermées" et la mise en pages: un découpage en grandes rubriques sur une seule feuille, imprimée recto-verso. Ce choix s'est justifié par notre volonté de permettre aux bibliothèques destinataires de répondre aisément et rapidement, sans que cela constitue pour elles "un pensum supplémentaire aux questions de toutes sortes dont nous sommes accablés", comme l'a précisé M. Lapalus dans la lettre jointe au questionnaire (cf. Annexe 1).

La première partie du questionnaire concerne "l'état-civil" de la bibliothèque, qui nous permet d'en juger l'importance et pose la question clef de l'enquête: l'existence ou non d'un fonds de bibliophilie contemporaine.

Nous avons fait apparaître ensuite quatre grandes rubriques, qui s'enchaînent logiquement et correspondent aux étapes fondamentales du traitement d'un fonds de bibliophilie contemporaine: l'importance du fonds et le choix des ouvrages, les modalités d'acquisition, le traitement matériel (inventaire, catalogage, rangement et classement) et la mise en valeur (communication, consultation et exposition).

Enfin, nous avons jugé intéressant de proposer aux bibliothèques un "droit de réponse" plus libre par le biais de la dernière question relative à l'inhérence de la bibliophilie contemporaine au métier.

Toutefois, avec ces quelques questions nous ne prétendons nullement à une radioscopie complète du traitement d'un fonds de bibliophilie contemporaine. D'une part, nous n'avons pas voulu alourdir le questionnaire au risque de décourager les destinataires devant l'ampleur de la tâche et de n'obtenir en fin de compte que peu de réponses. D'autre part, il n'est pas si évident de formaliser des pratiques aussi variées qu'il existe de bibliothèques. Nous avons donc retenu les questions susceptibles de répondre le plus à notre problématique.

### \* LES ETABLISSEMENTS CONCERNES

La sélection des établissements s'est opérée en trois phases. Nous avons retenu, dans un premier temps, ceux dont nous étions sûrs qu'ils possèdent un fonds de bibliophilie contemporaine. Puis, nous avons complété la liste en choisissant les bibliothèques selon leur importance (nombre d'habitants de la commune) et la présence d'auteurs, d'artistes ou d'éditeurs célèbres dans leur région, présence susceptible de justifier l'existence de fonds de bibliophilie contemporaine dans ces bibliothèques. Enfin, comme nous avons retenu quelques bibliothèques centrales de prêt dès le départ, nous avons décidé d'envoyer systématiquement le questionnaire à toutes les B.C.P., en ne nous faisant, toutefois, que peu d'illusions sur le nombre de réponses positives.

Notons, enfin, que nous avons volontairement oublié les différentes bibliothèques de la Ville de Paris et autres sises à Paris, et celles d'Outre-Mer, qui auraient alourdi notre liste et par la suite le dépouillement.

Toutes ces bibliothèques ont été sélectionnées dans le répertoire intitulé *Adresses des bibliothèques publiques: bibliothèques centrales de prêt, bibliothèques municipales*, édité régulièrement par la Direction du livre et de la lecture.

L'enquête a été envoyée, le 9 septembre, à 265 bibliothèques réparties comme suit:

- 92 bibliothèques centrales de prêt,
- 54 bibliothèques municipales classées,
- 119 bibliothèques municipales.

160 bibliothèques ont répondu au questionnaire par courrier, par télécopie, ou par téléphone (soit un taux de réponse de 60,37 %), dont:

- 53 bibliothèques centrales de prêt,
- 40 bibliothèques municipales classées,
- 67 bibliothèques municipales.

M. Lapalus a fait quelques rappels par téléphone après le 30 septembre (date imposée pour le retour du questionnaire) pour s'assurer que les bibliothèques avaient bien envoyé leur réponse ou avaient l'intention de le faire dans de brefs délais, ou, dans le cas contraire, pour les inviter vivement à répondre.

#### \* L'EXPLOITATION: LA METHODOLOGIE ADOPTEE ET LES LIMITES D'UNE TELLE ENQUETE

Pour dépouiller le questionnaire, nous avons élaboré une grille reprenant les différentes questions et permettant de comparer les réponses des bibliothèques ainsi enregistrées (cf Annexe 2).

Nous avons choisi de dépouiller manuellement, au fur et à mesure de l'arrivée des réponses. Cette technique peut paraître désuète alors qu'il existe des logiciels de dépouillement d'enquêtes performants. Mais il nous a paru plus aisé, vu la diversité des réponses, d'opter pour la technique ancienne. D'autre part, la bibliothèque municipale de Mâcon ne dispose pas actuellement de matériels informatiques suffisants. De ce fait, nous aurions perdu du temps s'il nous avait fallu effectuer le traitement à l'extérieur et ultérieurement.

Bien que les questions fussent "fermées" et que ce type de questionnaire soit réputé contraignant aux yeux des personnes qui doivent y répondre, certaines bibliothèques n'hésitèrent pas à fournir des détails et à nous soumettre leurs difficultés et leurs points de vue tout au long du questionnaire ou en y joignant une lettre

d'accompagnement. Nous avons tiré parti de ces commentaires ou explications du mieux que nous l'avons pu.

Cependant, le questionnaire ne nous a pas permis d'apprécier la qualité des acquisitions bibliophiliques. Il nous aurait fallu demander à chaque bibliothèque, ou du moins à celles qui ont des fonds "modestes" (jusqu'à 100/150 volumes) de nous faire parvenir un catalogue ou une simple liste de ces livres afin que nous puissions juger et faire la part de la "fausse ou semi bibliophilie", des "fausses" éditions de luxe - souvent présentées comme telles par des représentants zélés. Mais, une telle initiative nous a paru trop ambitieuse compte tenu du délai de réponse imposé et du travail supplémentaire qu'elle aurait demandé aux différentes bibliothèques.

Nous avons travaillé sur la base du nombre de réponses, en essayant de rendre compte le plus justement de la situation de la bibliophilie contemporaine. Les résultats que nous avons obtenus ont été analysés et synthétisés dans une note jointe au présent mémoire (cf Annexe 3).

Tous ces éléments concourent à donner une vision globale de la politique de chacun dans le domaine qui nous intéresse. Toutefois, cela n'exclut pas un dialogue direct avec chaque responsable, utile moyen d'apprécier le dynamisme d'une telle politique, les éventuels problèmes auxquels elle se heurte et d'obtenir des précisions quant aux éléments chiffrés, parfois incohérents, ou aux éléments techniques, afin d'en juger tout l'intérêt.

Enfin, nous avons essayé de rendre compte le plus fidèlement possible des réponses obtenues pour la dernière question, relative à l'inhérence de la bibliophilie contemporaine au métier. Ce "droit de réponse" offert aux professionnels a fait appel à leur sensibilité. Nous avons recueilli, de ce fait, des impressions personnelles très variées, plus ou moins sévères ou enthousiastes.

Afin de respecter les opinions de chacun, nous avons tenu à ne pas divulguer l'identité des établissements. Toutefois, quelques cas qui nous sont apparus exemplaires, méritant d'être cités, nous ont poussé à transgresser le principe de l'anonymat.

# I. LA CONSTITUTION D'UN FONDS DE BIBLIOPHILIE CONTEMPORAINE

## LA BIBLIOPHILIE CONTEMPORAINE EST-ELLE UN ASPECT DU METIER EN BIBLIOTHEQUE PUBLIQUE ?

La bibliophilie contemporaine est si particulière par les techniques qu'elle met en oeuvre, par son rapport avec la création artistique moderne, et si différente de la production éditoriale classique, que nous sommes en droit de nous interroger sur la place qu'il faut lui accorder dans nos bibliothèques publiques.

Les interrogations de Dominique Frasson-Cochet, conservateur de la section Etude de la bibliothèque municipale et interuniversitaire de Clermont-Ferrand, reflètent la perplexité des professionnels face à l'ouvrage de bibliophilie contemporaine: "Qu'en est-il de ce livre pas comme les autres? Un livre, trop souvent sans lecteur, car trop précieux pour être lu. Est-ce (encore) un livre? Ou bien un objet d'art? Ou encore un placement? [ ... ] Quels moyens financiers (la bibliophilie, c'est cher) ? Quelle politique d'acquisition? Le bibliothécaire est-il un bibliophile?".

Notre propos n'est pas la réponse idéale, ni un "mode d'emploi" impératif, mais plutôt une réflexion personnelle, une contribution au débat, qui reste ouvert, sur la bibliophilie contemporaine.

Poser la question de la place de la bibliophilie contemporaine nous amène à définir, avant toute chose, les missions d'une bibliothèque publique.

Tous les professionnels s'accordent pour dire que les missions essentielles sont de faire de la bibliothèque un lieux où le public se sente accueilli, de lui procurer le savoir qu'il recherche en mettant à sa disposition tous les services nécessaires et, finalement, de débarrasser l'image de la bibliothèque de préjugés négatifs: lieu savant, complexe, poussiéreux, loin du quotidien et de la réalité. Les fonctions d'une

bibliothèque se résument ainsi à l'accueil et l'information des usagers, à la promotion de la lecture publique, à la conservation du patrimoine écrit et oral, et à sa communication.

La bibliophilie contemporaine a-t-elle sa place dans tout cela? Nous sommes tenté de le reconnaître. Composante à part entière de la production éditoriale, reflet de son époque et de la création des artistes contemporains, elle mérite toute l'attention des professionnels qui oeuvrent pour la protection du patrimoine, irremplaçable source de culture, gardien de la mémoire et objet de rêve, et qui veillent à sa transmission aux générations futures. L'art du livre ne s'arrête pas au siècle dernier. Il faut rendre compte des réalisations de notre époque.

Néanmoins, reconnaissons que cette tâche passionnante est délicate.

Ces livres si particuliers sont facilement assimilés à des oeuvres d'art. A ce titre, leur acquisition et leur conservation relèvent-elles des bibliothèques, ou plutôt des artothèques, déjà spécialisées dans la diffusion de l'estampe, ou encore des musées? D'aucuns vous répondront qu'il est naturellement plus de la compétence de ces derniers - artothèques ou musées - d'investir dans la bibliophilie contemporaine. Nous respectons leurs sentiments et il n'est pas de notre propos de les critiquer. Toutefois, un tel prétexte nous paraît peu convaincant. D'autres raisons nous semblent plus "sérieuses" pour expliquer le désintérêt, volontaire ou non, pour la bibliophilie contemporaine.

A livres particuliers, public particulier! Cette affirmation illustre parfaitement le phénomène de la bibliophilie contemporaine. Les professionnels fervents défenseurs de la lecture publique et de son développement, peuvent alors être réticents et refuser d'investir dans la bibliophilie, évitant ainsi l'éclosion d'un certain élitisme, la coexistence de deux publics "différents".

D'autre part, les ouvrages de bibliophilie sont réputés chers et vu la situation budgétaire actuelle de la plupart des bibliothèques, d'autres priorités prédominent: le développement de la lecture publique, la construction de nouveaux locaux, l'informatisation ... Les restrictions budgétaires lèsent souvent, en premier lieu, la politique d'acquisition d'ouvrages "rares et précieux" et par là même la bibliophilie contemporaine.

Enfin, l'intérêt accordé à cette dernière est fortement lié à la personnalité du responsable de la bibliothèque. Ce sont toute sa sensibilité à l'art moderne et sa subjectivité qui sont en jeu. Et pour une fois, c'est un principe contraire au précepte requis d'objectivité qui détermine l'existence ou l'absence d'ouvrages de bibliophilie contemporaine en bibliothèque publique.

Tous les fondements déterminants que nous venons d'exposer nous prouvent qu'il n'est pas si aisé de trancher la question.

Si tous les professionnels s'accordent pour sauvegarder le patrimoine, ils se trouvent paradoxalement divisés sur la politique en faveur de la bibliophilie contemporaine, reflet de la particularité, de la "personnalité" de chaque établissement.

# UNE POLITIQUE DELIBEREE D'ACQUISITION

## \* LES CRITERES DU CHOIX ET DE L'ACQUISITION

Choisir et acquérir une oeuvre, qu'elle soit oeuvre d'art ou livre, ne se fait jamais à la légère, mais de façon réfléchie. Ceci est d'autant plus vrai pour la bibliophilie contemporaine qui requiert un investissement souvent important et devient ainsi une véritable valeur de placement.

L'enquête que nous avons menée auprès des bibliothèques publiques françaises, a tenté de cerner leurs pratiques en matière de choix et d'acquisition, pratiques fortement liées à la politique générale de l'établissement. Toutefois, si diversifiées que soient ces pratiques, nous avons essayé de déterminer les principaux critères de sélection des ouvrages.

### 1. Les modes de sélection

En bénéficiant de conditions de fabrication très spéciales, les ouvrages de bibliophilie contemporaine échappent au circuit de distribution commerciale habituel. Leur diffusion et leur vente furent pendant longtemps le fait de quelques galeries et éditeurs courageux. De nos jours, ces relais indispensables se sont multipliés mais la diffusion de la bibliophilie contemporaine reste "confidentielle" et souvent informelle. Cette confidentialité, exigée par le tirage limité des ouvrages, ne déplaît pas, d'ailleurs, aux amateurs volontiers exclusifs.

Le choix des ouvrages, tributaire de la diffusion limitée, est néanmoins possible de multiples façons.

D'aucuns vous diront que les bibliothécaires ( au sens le plus général du terme ) ne sont pas suffisamment informés sur la production bibliophilique. Ce constat est plausible eu égard à la relative rareté des catalogues analytiques présentant cette production et au manque de formation. Mais il nous semble que toute personne manifestant un réel intérêt pour la bibliophilie contemporaine et faisant preuve d'initiative,

peut trouver, sous diverses formes, des informations substantielles pour éclairer son choix.

Le recours aux courtiers spécialisés, mode d'acquisition assez répandu, permet de juger sur pièces. Toutefois, il présente un inconvénient majeur: le but de toute activité de démarchage étant de placer le plus de "marchandises", le risque est grand, dans notre métier et en matière de bibliophilie plus particulièrement, de retrouver dans plusieurs bibliothèques proches les unes des autres les mêmes ouvrages. L'intérêt de posséder ces pièces est alors forcément limité. Il nous semble donc plus intéressant d'utiliser d'autres sources d'information pour l'acquisition.

La consultation des revues professionnelles, telles *Les Nouvelles de l'Estampe*, *Art et métiers du livre*, ou de catalogues de ventes aux enchères, peut fournir une description substantielle et critique des ouvrages, permettant ainsi d'opérer un choix réfléchi. Toutefois, il faut veiller à ne pas être influencé par un jugement propre à l'auteur de la critique. Il serait donc souhaitable de voir les ouvrages avant de prendre toute décision. En effet, seule la consultation de l'ouvrage permet de se faire sa propre opinion, fait ressortir toute la richesse et l'harmonie de l'ouvrage, et éveille la sensibilité de l'acquéreur.

Finalement, les modes de sélection qui nous semblent les plus recommandables sont ceux qui permettent un contact visuel et tactile avec l'ouvrage. L'enquête nous a prouvé que ce contact est effectivement recherché par la plupart des bibliothèques interrogées.

Parmi ces modes, nous retenons la consultation des éditeurs, parfois des artistes eux-mêmes, avec lesquels un dialogue peut s'établir et aboutir à la découverte d'oeuvres non diffusées par ailleurs. L'intérêt de cette pratique est l'obtention d'ouvrages rares par leur tirage souvent très limité et leur diffusion pratiquement inexistante, mais d'une richesse considérable, car fruits d'un travail soigné. De plus, cette démarche est un moyen, de notre part, de soutenir et d'encourager la production artisanale, et par là de favoriser la création d'un patrimoine local remarquable, riche et de qualité.

Les salons, biennales et autres manifestations consacrés aux livres sont également l'occasion de sélectionner des ouvrages, de visu. Citons, à

titre d'exemple, trois manifestations particulièrement renommées aujourd'hui: *L'art à la page*, salon organisé tous les ans par la bibliothèque municipale de Cagnes-sur-Mer, qui se déroule toujours le week-end de la Pentecôte, *la Biennale du livre d'artiste* à Uzerche, et le SAGA à Paris. La participation à ces manifestations d'ampleur nationale est un aspect qui ne doit pas être négligé par les professionnels des bibliothèques, qui souhaitent suivre de près l'actualité de la production bibliophilique. De plus, ces réunions sont l'occasion de rencontrer des artistes, peu "accessibles" par ailleurs, et font l'objet parfois de catalogues, publiés ultérieurement.

Nous pouvons préconiser aussi le recours aux librairies-galleries, telles La Hune à Saint-Germain-des-Prés à Paris, endroit magique pour l'aventure de la littérature et des arts plastiques, ou aux libraires d'occasions spécialisés dans les livres rares et précieux, les livres d'art. Ils peuvent nous proposer des éditions "anciennes" de livres illustrés, qui ne sont plus disponibles chez les éditeurs, ou des ouvrages provenant de liquidation de succession. Parmi ces derniers, il n'est pas rare de trouver des exemplaires d'artistes, pièces inestimables pour les bibliothèques qui n'ont pas l'occasion, en temps normal, de se les procurer car réservés aux artistes et à leurs collaborateurs. Toutefois, il faut veiller à ce que ces ouvrages soient complets et ne pas hésiter à insister si le libraire manifeste quelques réticences. Il peut arriver, en effet, que certains cahiers ou planches soient manquants; ce qui enlève à l'ouvrage une partie de sa valeur.

Enfin, ultime mode de sélection, mais très peu répandu: la consultation des services du Dépôt légal à la Bibliothèque Nationale. Cette démarche peu courante, notamment utilisée par M. Lapalus de la bibliothèque municipale de Mâcon, permet d'évaluer toute la part de la production locale qui échappe au dépôt légal, lorsqu'on la connaît bien, mais surtout de découvrir des ouvrages réalisés par des artistes, des éditeurs locaux et dont l'existence nous a échappé. La référence aux services du dépôt légal est donc utile et conseillée pour tous ceux qui souhaitent constituer un fonds bibliophilique, qui soit le reflet de la production régionale.

## 2. Les critères de la sélection

Nous estimons utile de mener, en matière de bibliophilie contemporaine, une politique délibérée d'acquisition, qui résulte de la détermination de critères de sélection relativement strictes. Toute la valeur d'un fonds dépend plus, en effet, de sa cohérence, de sa particularité, que de la valeur monétaire des pièces qui le composent.

Parmi les grandes lignes directrices, il nous semble primordial de retenir la production régionale. En effet, il est du devoir de toute bibliothèque de recueillir le patrimoine artistique local et de le conserver avec précaution. D'autre part, si toutes les bibliothèques publiques françaises ne limitaient pas leurs acquisitions à cette production locale, nous retrouverions les mêmes ouvrages partout; ce qui en réduirait considérablement l'intérêt.

Néanmoins, une acquisition systématique de tous les ouvrages de bibliophilie publiés dans une région donnée, engagerait des crédits très élevés dont aucune bibliothèque n'a la chance de disposer actuellement.

Les restrictions budgétaires obligent à limiter les élans généreux en faveur de la création artistique. Mais cette limitation n'exclut pas le maintien d'une ligne directrice. Il nous paraît ainsi intéressant de développer un aspect particulier de la production régionale: l'oeuvre d'un éditeur, d'un artiste - écrivain ou illustrateur. L'exemple de la bibliothèque municipale de Mâcon est significatif: le fonds de bibliophilie contemporaine comporte de nombreux ouvrages réalisés par Marc Pessin, implanté à Saint-Laurent-du-Pont dans l'Isère, et par Thierry Bouchard, dont l'atelier typographique est installé à Losne en Côte-d'Or. Il ne faut pas, toutefois, négliger la qualité des ouvrages ainsi acquis. Nous estimons qu'une attention doit être portée à la qualité tant du texte ou de l'auteur que de l'illustration ou de l'illustrateur. la seule renommée d'un artiste ou d'un éditeur ne garantit en rien la valeur esthétique et intellectuelle d'un ouvrage.

Occasionnellement, l'acquisition d'un livre n'étant pas réalisé ou édité par des artistes locaux, peut être motivée par la présence dans celui-ci d'une citation de la région ou de la ville où est implantée la bibliothèque. c'est ainsi qu'une brève nouvelle de trois lignes concernant Mâcon, qui plus est illustrée, a incité le conservateur de la bibliothèque municipale, M. Lapalus, à acquérir l'ouvrage édité par

Sauret, *Nouvelles en trois lignes*, présentant une succession de nouvelles brèves écrites par Félix Fénéon et illustrées par Roland Topor.

Enfin, le "coup de coeur" explique souvent ces acquisitions occasionnelles.

### 3. Les acteurs de la sélection

Il n'est pas dans notre intention de trancher la question de la responsabilité du choix. Chaque établissement procède comme il l'entend, selon les habitudes du service et la motivation du personnel. Cependant, nous pouvons émettre quelques réflexions, notamment quant aux qualités qui nous semblent requises pour mener à bien les acquisitions de bibliophilie contemporaine.

La particularité de la matière exige avant tout de la personne chargée de la sélection des livres, une sensibilité à l'art du livre et à la création artistique contemporaine. Seules les personnes connaissant les techniques de la typographie, de la gravure, de la reliure, nous semblent disposer des moyens nécessaires pour juger de la qualité de réalisation des oeuvres. Reste le délicat problème de la subjectivité de ces personnes. Certes, elles donnent au fonds une "personnalité" qui est le reflet de leur propre sensibilité. Mais il ne nous appartient pas de juger leur choix. Contentons-nous d'apprécier leur démarche et de l'encourager.

D'autre part, il est nécessaire que la sélection soit toujours faite par la même personne - directeur de la bibliothèque, responsable du fonds d'ouvrages rares et précieux ou autre professionnel de cette section - ou par le même groupe de personnes afin de pérenniser l'esprit initial de la politique d'acquisition. Il n'est pas exclu, pour autant, de prendre conseil auprès du personnel, de solliciter le jugement d'une tierce personne afin de décider avec une certaine objectivité. Cette démarche occasionnelle permet, nous semble-t-il, de responsabiliser le personnel, d'en reconnaître l'utilité au fonctionnement du service et de le sensibiliser à une production éditoriale qu'il n'a pas l'habitude de "côtoyer". Il ne faut pas oublier que tout fonds de bibliophilie contemporaine est traité, généralement, d'une manière "confidentielle". En faire découvrir l'existence et la richesse au personnel en l'impliquant dans le développement du fonds est la meilleure façon

d'en assurer une bonne mise en valeur. Combien de professionnels ignorent aujourd'hui l'existence d'un tel fonds dans leur bibliothèque, ou n'en n'ont qu'entendu parler sans jamais en voir une seule pièce?

### \* LA COLLABORATION ENTRE BIBLIOTHEQUES: UNE SOLUTION ENVISAGEABLE

Nous avons évoqué précédemment le risque encouru lorsque les bibliothèques sont démarchées par les courtiers spécialisés: retrouver dans chacune d'elles les mêmes ouvrages. Ceci est d'autant plus fréquent que les bibliothécaires n'ont pas tous une expérience suffisante en matière de bibliophilie contemporaine, sont mal préparés faute de formation - inexistante - et de pratique des réseaux spécifiques de ce domaine de l'édition. Les prestations bien "rodées" des courtiers convainquent facilement alors les acquéreurs potentiels.

Une solution nous paraît envisageable pour palier ce risque: établir une coopération entre les bibliothèques d'une même région. Cette coopération devrait se manifester de différentes façons. Elle pourrait aboutir, dans un premier temps, à la détermination d'une politique régionale d'acquisition: décider ce que chaque établissement acquiert et en fonction de quels critères, afin d'obtenir une nécessaire complémentarité des fonds. Dans un second temps, cette collaboration pourrait se traduire par la mise en commun des expériences afin de constituer une sorte de "code de procédure", non rigide, qui servirait d'exemple et de ligne conductrice pour la politique de chaque établissement. Enfin, nous pouvons imaginer dans le cadre d'une telle structure de coopération, l'organisation, la prise en charge de la formation des professionnels à la bibliophilie contemporaine, avec une collaboration étroite entre les partenaires des métiers du livre. Des rencontres pourraient être organisées avec des artistes locaux afin qu'ils présentent leur travail et leurs techniques, et les agrémentent de démonstrations.

Il existe déjà des structures de coopération régionale entre bibliothèques pour certains aspects de leur activité: la gestion et la conservation des périodiques, le traitement et l'inventaire des fonds anciens... Pourquoi ne pas envisager la création d'un réseau formel

d'échange d'expériences, de conseils et d'entraide en matière de bibliophilie contemporaine?

L'initiative prise en ce domaine par les bibliothèques de la région Auvergne devrait servir d'exemple. Certes toutes les questions ne sont pas tranchées immédiatement, mais la structure de coopération nous semble le cadre idéal de foisonnement des idées.

## II. LE TRAITEMENT DES OUVRAGES

Les modalités de traitement que nous exposons ci-dessous, ne sont que des propositions, en aucun cas impératives. Chaque établissement reste libre de procéder selon ses habitudes et ses moyens. Cependant, il nous a semblé intéressant, face à l'absence de normes ou de directives en la matière, de réfléchir aux solutions envisageables.

### DES REGLES PARTICULIERES POUR UN FONDS PARTICULIER

#### \* L'INVENTAIRE

L'appartenance à la bibliothèque devient effective avec l'inscription de chaque nouvelle acquisition sur un registre, dit d'entrée-inventaire.

En théorie, la bibliothèque peut n'utiliser qu'un registre pour l'ensemble de ses documents. Mais nous pensons qu'en pratique la présence d'un registre par support est préférable, ne serait-ce que pour procéder plus rapidement à une estimation de l'importance des différents fonds.

Les ouvrages de bibliophilie contemporaine ne sont pas distincts des autres livres par leur support proprement dit - sauf certains livres d'artistes et surtout les livres-objets qui prennent parfois des formes plus sculpturales que proches du livre - mais par la particularité de leur réalisation et de leur contenu. Néanmoins, nous pensons que la tenue d'un inventaire séparé est souhaitable, d'autant plus que les acquisitions de tels ouvrages sont assez peu fréquentes - quelques pièces dans l'année - et que leur enregistrement dans un registre unique les "noierait" dans la masse des acquisitions courantes.

Nous recommandons, enfin, de reporter systématiquement chaque numéro d'inventaire au bas de la page de titre de l'ouvrage correspondant, en utilisant un crayon de papier pour ne pas altérer le

papier. Pour les pièces qui sont éditées sur un papier particulièrement fragile - par exemple, le papier végétal - ou qui, au contraire, sont réalisées avec un tout autre matériau que le papier - nous pensons notamment aux livres-objets -, ce numéro d'inventaire pourrait être inscrit, toujours au crayon de papier, sur une petite fiche en papier permanent glissée dans l'ouvrage ou placée dans son emboîtement.

### \* L'ESTAMPILLAGE

Afin de limiter les tentatives de vol et de revente sur le marché, et pour bien identifier le possesseur de l'ouvrage, en l'occurrence soi-même, la bibliothèque doit estampiller ses acquisitions avec son cachet.

Les directives énoncées par la Direction du livre et de la lecture pour l'estampillage des fonds sont applicables à la bibliophilie contemporaine.

Le timbre en caoutchouc est à proscrire sans hésitation au profit d'un timbre en cuivre, de un centimètre de diamètre au maximum, de préférence. La forme ovale n'est pas interdite, tout en restant dans des proportions correctes. Un timbre de diamètre plus restreint est conseillé pour les planches hors textes, les gravures, les dessins... Notons, toutefois, que le timbre à sec, habituellement utilisé pour les photographies et les cartes postales, peut parfaitement l'être pour les livres de bibliophilie, par souci d'esthétisme, de préservation de l'ouvrage. Dans ce cas, le diamètre importe peu.

L'inscription doit se résumer à la mention du nom et du lieu de l'établissement, sous une forme abrégée ou non. Tout caractère fantaisiste ou motif décoratif est proscrit: la sobriété est de rigueur.

L'estampillage requiert l'utilisation d'une encre indélébile, dont la couleur peut varier d'une bibliothèque à l'autre. Deux teintes sont recommandées: le noir et le rouge.

Le timbre doit être apposé au verso de la page de titre, sur la dernière page imprimée et sur une page dans le livre, en prenant soin de choisir toujours la même. Nous estimons que ce principe pourrait

être assoupli pour l'estampillage des livres de bibliophilie contemporaine. Il serait ainsi préférable de n'apposer qu'une seule fois le timbre sur les ouvrages ne comportant que quelques feuillets. D'autre part, l'estampillage au recto de la page de titre serait plus esthétique qu'au verso, tout en cherchant à dissimuler le plus possible la marque. Finalement, il faudrait adapter ce principe, le moduler en fonction de chaque ouvrage. L'essentiel n'est-il pas, en fin de compte, que le cachet figure au moins une fois sur l'ouvrage?

Enfin, toutes les planches hors textes de gravures, de dessins doivent être estampillées de manière à recouvrir en partie l'illustration.

La particularité de conception et la matière des livres-objets peuvent poser problème pour l'estampillage. Comment estampiller un ouvrage dont le matériau de base n'est pas le traditionnel papier?

La solution de facilité serait de ne pas y apposer de cachet. Toutefois, si ces ouvrages sont réservés à des expositions et qu'ils sont alors prêtés à un autre établissement, il devient nécessaire d'identifier clairement leur possesseur, pour des raisons de sécurité et juridiques. Toute la difficulté de la tâche réside dans le choix du procédé: doit-on graver cette marque directement sur l'ouvrage, en utilisant la technique la mieux adaptée au matériau, ou sur une petite plaque apposée ensuite sur l'objet-livre? Quelle que soit la solution retenue, l'opération doit être menée avec délicatesse, pour ne pas détériorer l'objet.

### \* LE CATALOGAGE

Les catalogues sont indispensables à l'identification des fonds, notamment de ceux qui, par leur rareté et leur nature précieuse, sont voués à être conservés dans des "réserves", devenant ainsi presque inaccessibles, invisibles. Ces catalogues apparaissent donc comme le seul lien entre le public et les ouvrages. De ce fait, il est primordial que les notices composant ces outils de référence soient rédigées de la manière la plus complète.

C'est dans cet esprit que nous avons élaboré toutes les notices du fonds de bibliophilie contemporaine de la bibliothèque municipale de Mâcon. L'absence de norme concernant ces ouvrages nous a obligé à

déterminer nous-même le contenu des notices, en tirant profit des expériences d'autres bibliothèques dans ce domaine, notamment de la Bibliothèque Nationale et de la bibliothèque municipale de la Part-Dieu à Lyon.

Indépendamment des éléments qui doivent obligatoirement être mentionnés dans toute notice - soit, selon la norme française Z 44-050: le titre et ses compléments, sous-titre, titre parallèle...; l'auteur principal, les auteurs-collaborateurs et les auteurs secondaires, illustrateurs, préfaciers...; le lieu, le responsable et la date de l'édition; la pagination; les mentions d'illustrations; le format -, nous avons jugé essentiel d'y faire figurer des informations substantielles sur la conception, l'édition et les particularités d'exemplaire de l'ouvrage. Nous avons choisi de donner toutes ces indications dans la zone de notes, seule partie de la notice où le catalogueur n'est pas soumis à des contraintes de présentation. Rappelons, enfin, que comme pour tout autre ouvrage doivent figurer sur la notice la cote et le numéro d'inventaire.

Les éléments que nous estimons intéressants à retenir, car utiles pour l'histoire de l'édition bibliophilique, sont les suivants:

- l'imprimeur du texte et le ou les type(s) et corps de caractères ayant servi à la composition du texte;
- l'imprimeur des illustrations;
- les responsabilités secondaires telles que maquettiste, directeur d'ouvrage;
- la justification du tirage: qualité du papier, nombre d'exemplaires et leurs particularités selon leur place dans le tirage ( par exemple, les exemplaires de tête sont accompagnés de suites des gravures, de croquis, de cuivres rayés... et tirés sur différents papiers );
- la présentation matérielle de l'ouvrage: les feuillets, la couverture et l'emboîtage, la reliure éventuelle;

- enfin, le numéro de l'exemplaire catalogué et ses particularités, autres que celles mentionnées dans la justification du tirage ( par exemple, la signature de l'auteur ou de l'artiste au colophon ).

Tous ces éléments concourent à fournir une description substantielle au public ( cf. l'exemple de notice à l'annexe 4 ).

La rédaction de telles notices n'est pourtant pas toujours aisée. En principe, tous les éléments figurent dans l'ouvrage à la page de titre, au colophon, à l'achevé d'imprimer et à la page de justification du tirage. Mais dans certains cas, et notamment pour les livres-objets, qui ne comportent ni page de titre ni pièces liminaires dignes de ce nom, il faut rechercher les informations ailleurs. Quelle démarche faut-il alors adopter? La consultation des catalogues de ventes, d'expositions ou de salons peut fournir les éléments-clefs; mais cette solution est aléatoire. Nous avons la possibilité, également, de nous reporter à la Bibliographie de la France, tout en sachant qu'une part non négligeable de la production bibliophilique échappe encore au dépôt légal: le risque de ne pas trouver l'ouvrage subsiste donc. C'est finalement le dialogue direct avec l'éditeur, l'auteur ou l'artiste / illustrateur qui s'avère le plus fructueux.

Pour faciliter les recherches du public, il nous paraît essentiel de multiplier les entrées du catalogue. Lorsque celui-ci est encore manuel, nous préconisons la constitution de plusieurs fiches:

- auteurs principaux et secondaires : traducteurs, préfaciers...;
- illustrateurs, en précisant pour chacun la technique employée;
- titres;
- éditeurs ( "imprimeurs-libraires" );

- imprimeurs du texte;
- imprimeurs des illustrations;
- maquettistes;
- directeurs d'ouvrage;
- relieurs...

Le but de la démarche est d'aboutir à une certaine exhaustivité et de fournir un outil de recherche multi-critères performant.

Un tel travail est facilité par l'utilisation d'un système informatique de catalogage puisque l'interrogation du fichier porte alors sur tous les éléments contenus dans les champs indexés. Mais il faudrait disposer d'un logiciel qui permette d'indexer la zone de notes afin de faire ressortir toutes les particularités d'exemplaire. Or actuellement, seuls les champs classiques sont en général indexés - ce qui restreint la recherche - et la zone de notes n'est pas suffisamment longue pour contenir, par exemple, toute la justification d'un tirage. Ce problème technique peut nous obliger à laisser coexister les deux types de fichiers - manuel et informatisé - par souci d'exhaustivité.

Une autre solution est envisageable dans le cas d'un fonds de faible à moyenne importance ( quelques centaines de pièces au plus ). Les ouvrages peuvent être intégrés dans le catalogue général et, parallèlement, faire l'objet d'un catalogue imprimé présentant la liste des livres dans l'ordre des cotes et offrant de multiples index: auteurs et artistes, titres, éditeurs, techniques utilisées dans l'illustration.

Cette solution originale est expérimentée par la médiathèque de Roubaix depuis quelques années. Elle permet aux chercheurs d'avoir tous les éléments sous la main, dans un document facilement consultable. Mais elle présente un inconvénient puisque la mise à jour oblige une refonte complète et une réédition du catalogue.

## \* LA COTATION

Faisant partie intégrante de la description bibliographique, la cote est l'élément-clef, le signe conventionnel qui établit le lien entre les lecteurs et les ouvrages. Il est très important, de ce fait, que la cote soit composée d'éléments explicites, qui permettent de retrouver aisément les documents dans les magasins. Elle peut être établie de différentes façons, mais toujours en tenant compte du système de classement choisi.

En matière de bibliophilie contemporaine, deux options de classement sont possibles. D'une part, l'utilisation de la Classification décimale de Dewey, comme pour tout autre ouvrage, et des indices 090 et suivants plus particulièrement:

- 090 Manuscrits et livres rares
- 094 Livres remarquables par l'impression
- 095 Livres remarquables par la reliure
- 096 Livres remarquables par l'illustration et le matériel employé.

Ce système suppose que le fonds soit de faible importance car retrouver un ouvrage par le seul indice Dewey devient vite fastidieux, même en concevant un sous-classement par ordre alphabétique d'auteurs.

Cette cotation simplifiée n'est pas à proscrire pour autant et nous semble adaptée, par exemple, aux B.C.P. ou aux B.M. dont les fonds de bibliophilie contemporaine se résument à quelques pièces.

Autre option: la détermination d'un système de classement "maison" et de la cotation correspondante. La solution la plus pratique est sans doute le classement par formats, complété par un sous-classement chronologique en fonction des numéros d'inventaire. Les cotes obtenues sont de type alphanumérique, avec un codage des différents formats: par exemple, P pour petit ( jusqu'à 20/25 cm ), M pour moyen ( entre 20/25 et 35/40 cm ), G pour grand ( au-delà de

35/40 cm ). Ces chiffres ne sont donnés qu'à titre indicatif et peuvent varier d'un établissement à l'autre. Les formats peuvent tout aussi bien être transcrits selon les abréviations habituelles: folio, 4°, 8°...).

Il est tout à fait possible, d'autre part, de particulariser les cotes en ajoutant aux deux éléments précédemment retenus, un signe distinctif marquant l'appartenance des ouvrages à la "Réserve" ( par exemple, R ou Res), ou encore une mention de date ( par exemple, XX ou 20 pour le 20e siècle ) afin de bien distinguer les ouvrages contenus au sein de cette "Réserve".

La cote doit impérativement figurer sur l'ouvrage. Ce qui pose problème dans notre domaine. En effet, il est impossible d'équiper ces ouvrages, comme tout autre livre, en y apposant une étiquette autocollante au dos. La fragilité et la noblesse des matériaux utilisés pour la fabrication des livres de bibliophilie contemporaine et le souci de ne pas altérer leur apparence et leur intégrité nous obligent à prendre des précautions.

Nous pouvons imaginer deux techniques: d'une part, l'apposition d'une pièce de titre sur l'emboîtage ou la reliure, réalisée par un professionnel dans un atelier de reliure; d'autre part, l'insertion dans l'ouvrage d'une petite fiche en papier neutre, de façon à ce qu'elle dépasse légèrement de la tranche et sur laquelle est inscrite la cote à l'encre indélébile. De plus, si dans les deux cas l'ouvrage est emballé dans du papier permanent pour une meilleure préservation, il faut penser à noter systématiquement la cote sur l'emballage afin qu'elle apparaisse toujours clairement.

## DES CONDITIONS PARTICULIERES DE CONSERVATION

La première mesure à prendre pour conserver et sauvegarder un fonds est de le préserver contre deux fléaux: d'une part, les dégradations irrémédiables que peuvent entraîner de mauvaises conditions de préservation (développement de moisissures, attaques d'insectes, dégradation du papier, du cuir); d'autre part, les risques d'incendie, d'inondation, de malveillance, de vol, ... Pour cela, il faut placer les collections dans des locaux adéquats, offrant un environnement satisfaisant, équipés de mobilier et des installations nécessaires.

### \* LOCAL ET EQUIPEMENTS SPECIAUX

Nous appelons communément "Réserve" l'ensemble des ouvrages dont la nature rare et précieuse oblige à les mettre "à l'abri" pour les préserver. Par extension, la "Réserve" est devenue le local, ou la partie des magasins, où ils sont conservés.

Tous ces livres, et notamment ceux qui contiennent des documents graphiques comme les ouvrages de bibliophilie contemporaine, sont particulièrement sensibles aux conditions climatiques des locaux: atmosphère, lumière, température et humidité. Une attention toute particulière doit être accordée à cet environnement.

#### 1. L'atmosphère

L'atmosphère est chargée de poussière, qui fait courir aux documents des risques de trois ordres: salissures, activation de la détérioration mécanique par abrasion, création d'un terrain propice à la prolifération d'agents bactériologiques, insectes et champignons. Pour éliminer cette poussière et régénérer l'air, la Direction du livre et de la lecture conseille d'utiliser des épurateurs d'air, autonomes ou intégrés au système de ventilation. Rappelons, également, qu'un programme soutenu de nettoyage des sols et des étagères des magasins est un bon complément pour lutter contre la poussière.

La climatisation est souvent installée dans les locaux de conservation pour y maintenir une température constante. Toutefois,

aucun système climatisant ne permet actuellement de lutter contre l'acidité de l'air.

Il faut savoir enfin, qu'il est facile d'améliorer les conditions générales de conservation par quelques mesures simples:

- s'assurer de la bonne circulation de l'air par le jeu des fenêtres ou des ventilateurs;
- utiliser des déshumidificateurs d'air ou des humidificateurs;
- isoler les gaines de chauffage, et contrôler le chauffage en général.

## 2. L'éclairage

Les livres sont des objets particulièrement vulnérables à la lumière car ils contiennent des matières organiques (papier, cuir). Qu'elle soit d'origine naturelle ou artificielle, la lumière émet des radiations qui sont la cause du jaunissement, du dessèchement et de la détérioration des documents. Ces effets photochimiques sont en plus aggravés par un excès de température ou d'humidité. Des mesures de protection très rigoureuses doivent être prises pour éviter ces altérations:

- un éclairage maximum de 50 lux pour les matériaux très sensibles à la lumière: matériaux teints, estampes de couleur, parchemins portant des colorants et des encres de couleur;
- un éclairage maximum de 150 lux pour les matériaux moins sensibles à la lumière: estampes, photographies, livres et archives en noir et blanc.

D'autre part, il convient d'éviter systématiquement l'ensoleillement direct des documents et toute exposition prolongée ou répétée à une source lumineuse, les effets nocifs de la lumière étant cumulatifs.

D'autres mesures sont préconisées pour la protection contre la lumière. Nous n'avons cité ici que les principales pour ne pas conférer à notre propos un caractère trop rébarbatif. Quiconque souhaiterait approfondir le sujet pourra trouver matière dans les directives de la Direction du livre et de la lecture (cf références dans la bibliographie).

### 3. La température et l'humidité

Sans entreprendre d'explications trop techniques, nous pouvons rappeler que les documents conservés en bibliothèque sont composés de matériaux hygroscopiques (le papier, le parchemin), qui absorbent de l'humidité s'ils sont plus secs que l'air ambiant, et en restituent si l'air est plus sec. Les variations de teneur en eau se traduisent par un gonflement ou une rétractation du papier, qui s'accompagnent de variations dimensionnelles et de dilatation différentielles des couchent qui constituent le document: il y a alors perte d'élasticité, de souplesse et de solidité. Si un excès d'humidité est à proscrire, une très grande sécheresse est également nuisible.

L'association d'une certaine chaleur (plus de 22° C.) à une humidité relative supérieure à 65 % favorise, d'autre part, le développement des spores de champignons et des bactéries qui, toujours présents en suspension dans l'atmosphère, fructifient au contact du papier, milieu très nutritif, dont ils affaiblissent rapidement la résistance.

Il est donc primordial de maintenir pour les livres:

- une température de 18° C, plus ou moins 1° C;
- une humidité relative de 55 %, plus ou moins 5 %.

Enfin, rappelons que les fluctuations de température et d'humidité relative sont extrêmement néfastes et accélèrent le processus de dégradation.

Les directives de la Direction du livre et de la lecture fournissent des informations sur les différentes méthodes de contrôle de l'humidité relative (thermohygromètres, gel de silice).

### 4. Le mobilier de conservation

Nous devons souligner l'importance du choix du mobilier et des matériels utilisés pour le rangements des documents.

En fonction des moyens dont dispose la bibliothèque et des formats des livres de bibliophilie contemporaine, nous proposons différents modes de rangement.

La solution la plus simple et la moins onéreuse est l'utilisation des rayonnages métalliques classiques, double face, traités. Les ouvrages de

petits et moyens formats y sont rangés de préférence debout, et les grands formats à plat, sur la double largeur, pour éviter que le papier ne ploie. Il faut veiller, de plus, à ce que les ouvrages ne dépassent pas des rayons afin d'éviter de les accrocher au passage. Cette solution présente, toutefois, l'inconvénient d'utiliser beaucoup de place, surtout avec les grands formats rangés à plat.

L'idéal est, sans nul doute, de conserver les livres de grands formats dans des meubles à plans, en veillant à choisir un modèle dont les tiroirs sont suffisamment hauts pour recevoir des ouvrages épais, et les petits et moyens formats dans des armoires. L'utilisation de ces meubles spéciaux est une garantie supplémentaire pour la bonne préservation des livres contre les facteurs de détérioration (lumière, poussière).

#### \* CONDITIONNEMENT ET PRESERVATION DES DOCUMENTS

Toutes les mesures énumérées ci-dessus ne sont pas toujours suffisantes. Nous estimons qu'il est plus prudent que chaque ouvrage soit lui-même protégé par un emballage ou un emboîtage sur mesure. Rien n'est superflu quand il s'agit de préserver le patrimoine littéraire et artistique.

L'emballage des livres dans du papier permanent est une solution peu onéreuse surtout si le fonds contient de nombreuses pièces, et si l'on ne recherche pas l'esthétisme: en effet, les livres emballés peuvent cotoyer, dans la Réserve, de belles reliures anciennes.

La solution de réaliser des emboîtages pour chaque ouvrage - qu'il soit en feuilles sous une simple couverture, relié ou déjà dans un emboîtage - est en revanche plus esthétique, mais ne peut pas être choisie si le fonds est trop important. Seules les bibliothèques ne possédant que quelques pièces peuvent se le permettre. En effet, la confection d'un emboîtage sur mesure par un professionnel de la reliure, avec tous les matériaux préconisés pour la conservation des documents (différents papiers et cartons permanents ...) est onéreuse. La multiplication des emboîtages peut entraîner rapidement des dépenses considérables.

En guise de conclusion à cette partie sur le traitement des ouvrages de bibliophilie contemporaine, disons que c'est encore à un personnel qualifié (conservateurs, bibliothécaires ou assistants qualifiés) qu'en revient la tâche. Toutes les étapes, et notamment la description bibliographique, requièrent des connaissances préalables en matière de typographie, de gravure et de reliure.

A cet égard, nous déplorons, une fois de plus, le manque crucial d'enseignements sur la matière dans le cadre des formations professionnelles initiales et continues.

Aujourd'hui, la bibliophilie contemporaine n'est-elle pas inhérente au métier dans les bibliothèques publiques, tout comme le livre ancien?

L'histoire du livre ne s'est pas arrêtée au siècle dernier. Un patrimoine littéraire et artistique moderne, plein d'originalité et de richesse, se constitue sous nos yeux. Ne le négligeons pas par conservatisme!

### III. LA MISE EN VALEUR DU FONDS:

#### QUELLE POLITIQUE ADOPTER,

#### POUR QUEL PUBLIC?

Tout ouvrage n'a d'intérêt que s'il rencontre ses lecteurs ou du moins un public. La mission d'une bibliothèque est de tout mettre en oeuvre pour que cette rencontre ait lieu.

La particularité des ouvrages de bibliophilie contemporaine ne les soustrait pas, a priori, à cet usage. Même s'ils sont assimilés à des oeuvres d'art, ne méritent-ils pas d'être montrés comme dans un musée? De plus, la bibliothèque n'aurait aucun intérêt à acquérir et conserver des oeuvres pour le simple plaisir de les savoir dans ses collections.

Tout le problème est de savoir comment réaliser cette mise en valeur. Devons-nous réserver à ces livres fragiles et précieux un traitement particulier ou, tout au contraire, oser les mettre dans les mains du public, les faire sortir de leur "Réserve"? Des trois modes traditionnels de mise en valeur, devons-nous ne retenir que le moins "engagé", l'exposition, ou au contraire, abolir toute réticence et offrir ces ouvrages en consultation, voire en prêt? Il est nécessaire en tous cas qu'une politique volontaire soit menée et que l'ensemble du personnel y soit impliqué.

#### LA CONSULTATION SUR PLACE

Autoriser la consultation sur place est une initiative très courante pour tous les ouvrages dits "de Réserve". Tout en maintenant des mesures rigoureuses de préservation, cette politique permet d'apprécier pleinement toute la richesse tant intellectuelle qu'artistique des livres de bibliophilie contemporaine. Toutefois, il apparaît évident que le souci omniprésent d'éviter le plus possible d'éventuelles détériorations, est

complètement incompatible avec une ouverture du fonds à tout venant. La consultation sur place se trouve en général réservée à un public très particulier: toutes personnes justifiant dûment leurs recherches et les amateurs avertis.

Le choix d'une telle politique suppose donc l'édiction de règles précises et strictes de communication et l'aménagement d'un espace adéquat.

En fonction des locaux de la bibliothèque, il importe de réserver un endroit de la salle de lecture ou de travail à la communication des livres de bibliophilie. Selon les possibilités, cet espace est plus ou moins grand mais en tous cas calme, bien éclairé et situé à proximité immédiate du responsable de salle. L'aménagement d'un local spécial, relativement spacieux pour rendre confortable le travail du chercheur et lui permettre de disposer autour de lui ses instruments de travail, demeure l'idéal. Il faut veiller, d'autre part, à réunir des matériels divers: lutrins, buvards, loupes, crayons de papier, morceaux de feutrine, gants de coton ... Toutes ces dispositions sont essentielles et contribuent à assurer une bonne consultation.

La communication ne doit être autorisée que sur justification d'identité et après approbation avec prudence et circonspection par le responsable du fonds, de l'intérêt de la recherche. Nous ne jugeons pas nécessaire, toutefois, de limiter rigoureusement le nombre des communications par séance de travail. En revanche, nous estimons qu'il faut impérativement veiller aux instruments utilisés par les lecteurs afin de déconseiller les stylos à encre, à bille, à pointe de feutre au profit du crayon de papier. De plus, il faut inviter l'utilisateur à respecter des règles pour la sécurité des documents:

- l'interdiction d'écrire sur le document lui-même, volontairement ou par mégarde;
- l'interdiction de découper ou de lacérer des livres;
- l'interdiction de manger ou boire.

Toutes ces interdictions, qui paraissent évidentes, peuvent être consignées avec les modalités de consultation dans le "Guide du lecteur", ou encore sur une affichette placée en évidence dans le local.

Après consultation, il est souhaitable que le responsable de la salle vérifie, en présence du lecteur, si l'ouvrage a bien été reclassé intérieurement, et s'il ne manque aucun feuillet, aucune planche. Par la même occasion, il est conseillé de s'assurer que chaque livre est bien dans son emboîtage pour éviter des méprises ultérieures.

Il ressort de ce développement, que la politique en faveur d'une consultation sur place demeure limitée aux occasions pertinentes bien que les collections publiques appartiennent au patrimoine commun et qu'elles soient, en principe, accessibles à tous. La survie des documents, pour la plupart relativement chers et rares, s'avère un argument de poids.

D'autre part, l'organisation des bibliothèques centrales de prêt en dépôts et annexes autour d'une bibliothèque centrale, et la sobriété de leurs équipements ne semblent pas appropriées à la mission de conservation que requiert la bibliophilie contemporaine.

## LE PRET A DOMICILE

Imaginer un seul instant l'organisation du prêt d'ouvrages de bibliophilie contemporaine après avoir préconiser une consultation limitée pour en assurer la survie, peut paraître aberrant. Pourtant, si nous en courons le risque, c'est parce qu'aujourd'hui une bibliothèque française en fait l'expérience de façon probante. L'exemple de la médiathèque de Roubaix mérite d'être cité et nous invite à réfléchir sur les contraintes et les bienfaits d'une telle "offre" au public.

Cette médiathèque ne se contente pas d'être l'établissement de lecture publique le plus fréquenté de sa région et met à la disposition de ses usagers, *en accès libre*, un patrimoine étonnant constitué de livres "précieux" à tirage limité (voire unique!) et comportant des travaux originaux signés d'artistes. Héritière de la volonté de qualité culturelle qui a prévalu à sa création, elle propose aujourd'hui un fonds unique en son genre.

Ces livres "précieux" mis en prêt sont un nouveau service proposé à tous les utilisateurs détenteurs d'une carte adulte, afin de les inviter à s'arrêter un moment, à écouter, à regarder, à toucher, à lire enfin avec attentions et précautions d'autres livres.

La nature précieuse de ces ouvrages résulte, toutefois, plus de leur rareté - certains sont uniques! - que de leur prix. Le principe adopté est de ne pas dépasser 1000 francs par ouvrage. Ce choix délibéré explique l'absence de réticence à mettre ces ouvrages en prêt, en libre service dans une armoire vitrée ouverte, qui les protège de la poussière. De plus, l'emprunt en est gratuit!

Le prêt des ouvrages s'accompagne de recommandations: il faut être attentif à ne pas gratter ou frotter les illustrations; ne pas laisser les livres à la poussière, au soleil, dans l'eau, la graisse, le sable...; ne pas manger ou avoir les mains salies. La somme des attentions de chacun accroît la survie du document!

Que penser d'une telle initiative? Elle est la preuve que le livre de bibliophilie ne crée pas un élitisme comme cela a été décrié, et continue de l'être parfois. Au contraire, il semble que le service de prêt ait un succès irréfutable.

Mais peut-on vraiment offrir ce service à tout le monde? Nous partageons, sur ce point, l'opinion du conservateur de la médiathèque

de Roubaix, qui estime qu'il est nécessaire de préparer les personnes à la lecture de ces ouvrages, de les initier dans le cadre de stages proposés par l'atelier de reliure de la bibliothèque. De tels stages sont l'occasion de découvrir, de feuilleter, de manipuler les livres, tout en les préparant pour le prêt. Qu'ils soient néophytes, connaisseurs ou curieux, les lecteurs y apprennent à coudre les cahiers, à monter les planches ou gravures, à encoller les dos, à réaliser des emboîtages... Nous estimons que de tels ateliers, certes difficiles à gérer, sont des moments privilégiés de rencontre entre les artisans du livre, les bibliothécaires et les lecteurs. Les usagers avertis qu'ils deviennent ainsi n'éveillent plus notre méfiance: conscients du caractère précieux des ouvrages, ils ne peuvent qu'en prendre grand soin et en assurer la survie.

L'organisation de conférences sur la typographie, les techniques de la gravure, de l'édition..., est un moyen supplémentaire d'attirer la vigilance du public et de l'amener à reconnaître tout l'intérêt du travail fourni par les bibliothécaires pour faire vivre le patrimoine local.

## LES EXPOSITIONS

Plus traditionnelles que toutes autres mises en valeur, les expositions ont pour vocation de faire connaître à la collectivité les trésors, les richesses qui lui appartiennent. Le devoir des bibliothèques de présenter leurs acquisitions - ne serait-ce que pour montrer comment les crédits alloués ont été utilisés - se double d'un intérêt culturel évident: la révélation, la visualisation de pièces exceptionnelles ou rares.

D'autre part, l'exposition a le mérite de permettre aux bibliothécaires de mieux connaître leurs fonds et de les découvrir parfois.

La conception intellectuelle de l'exposition est l'étape préalable indispensable pour en déterminer l'organisation et sélectionner avec discernement le contenu matériel.

Cette mise en valeur muséographique doit être une oeuvre de goût, présentée clairement pour ne pas engendrer la confusion ou l'ennui, à la portée de tous, ni trop savante, ni trop élémentaire. Pour cela, les organisateurs doivent faire appel à des techniques tant de muséographie, de décoration et d'étalage (choix des matériaux, des dispositions) que d'animation (association des textes, des images et des sons; intégration de l'exposition dans un contexte).

La fragilité et la rareté des livres de bibliophilie contemporaine obligent les bibliothécaires à prendre un certain nombre de précautions, tant matérielles (présentation, sécurité) que juridiques (formalités administratives pour le transport, l'exportation, et assurances). Nous ne développons pas ce dernier aspect, abordé par ailleurs dans une circulaire de la Direction du livre et de la lecture.

### \* LES CONDITIONS DE SECURITE

Le bâtiment où se tient l'exposition doit être bien clos et surveillé de jour comme de nuit.

Il faut veiller à ce que le local soit muni d'un équipement anti-feu approprié: détecteurs d'incendie et extincteurs manuels, de préférence à poudre sèche ou eau pulvérisée. En effet, compte tenu du faible volume

d'eau projetée, ceux-ci sont moins dangereux que les extincteurs à eau sous pression.

Enfin, les vitrines doivent être impérativement fermées à clef, de même que la salle d'exposition en dehors des heures d'ouverture de la bibliothèque, et, pour se prémunir contre le vol ou les dégradations volontaires, il est recommandé d'installer un système de surveillance et d'alarme.

### \* LES CONDITIONS CLIMATIQUES

Avant l'installation de l'exposition, il faut s'assurer que le local présente un environnement climatique correct:

- en procédant à des mesures régulières de la température et de l'humidité relative, afin de garantir aux documents le même environnement qu'en magasin;
- en vérifiant que l'éclairage de la pièce, tant naturel (rayons du soleil et de la lune) qu'artificiel, n'est pas trop intense.

### \* LA PRESENTATION DES DOCUMENTS

Il est préférable de présenter les livres sous vitrines. Celles-ci doivent être propres et il convient de s'assurer, lors du montage de l'exposition, qu'aucun livre ne présente des traces suspectes révélant une attaque de champignons ou d'insectes. Renouveler cette opération, même si elle a été faite peu de temps auparavant, est primordial pour éviter la propagation des agents nocifs.

En principe, les ouvrages ne doivent pas être exposés plus de deux mois par an et il est essentiel de ne pas laisser la même page à la lumière plus d'une semaine afin d'éviter la dégradation du papier et le pâlissement des encres de couleur.

Il est préférable de poser les ouvrages à plat et d'utiliser pour les maintenir ouverts des bandes transparentes en rhodoïd ou en polyester neutre, en veillant à ne pas comprimer les papiers. L'usage des élastiques est à proscrire.

Un contrôle périodique nous semble nécessaire pour vérifier si les pages n'ont pas glissé, si le soleil ne tombe pas sur une vitrine ... Ce peut être l'occasion aussi de changer les feuillets et planches présentés afin de renouveler l'intérêt de l'exposition, tout en les préservant ainsi des radiations lumineuses.

### \* LA REPRODUCTION DES DOCUMENTS

Nous estimons nécessaire de préciser quelques ultimes conditions pour préserver l'intégrité des documents.

En cas de tournage ou de prise de vues nécessitant un éclairage puissant ou l'emploi de flashes électroniques, la plus grande prudence s'impose quant au niveau d'éclairement. En tout état de cause, les valeurs suivantes ne doivent pas être dépassées:

- 1000 w de puissance pour l'ensemble des projecteurs;
- 3 mètres de distance minimum entre les documents et les lampes si aucun filtre (anti-UV ou anti-calorique) n'est employé.

Lorsque les photographies sont autorisées à titre privé, il est conseillé d'interdire aux visiteurs l'usage de flashes.

Pour ne pas conférer à l'exposition un caractère trop "élitiste", il est important d'en assurer une bonne publicité à l'extérieur (affiches, presse, radio ou télévision), dans les écoles, les maisons de quartier, les entreprises... D'autre part, il ne faut pas négliger la signalisation à l'intérieur de la bibliothèque, les commentaires et "l'accompagnement" (montages audio-visuels, notices-guides, visites commentées, catalogue, etc ...).

La nécessité du catalogue est particulièrement évidente lorsque l'exposition a été l'occasion de découvrir un fonds et d'en provoquer l'inventaire; ce qui est souvent le cas des fonds de bibliophilie contemporaine. Le catalogue rassemble et transforme l'éphémère en un document durable, trace perpétuelle de la vie d'une bibliothèque.

Développer en bibliothèque centrale de prêt une politique d'achat d'ouvrages de bibliophilie et de mise en valeur sous forme de prêts ou d'exposition - à la bibliothèque centrale ou dans les relais - n'est pas à exclure, même s'il est vrai que d'autres aspects de la politique d'acquisition sont plus importants (ouvrages pour la jeunesse, romans, documentaires ...) et qu'il faut se donner les moyens d'une telle démarche, tant financiers qu'humains.

Il faut pouvoir mettre en valeur et exploiter un tel fonds de manière satisfaisante pour le public. De ce fait, nous estimons que le personnel doit recevoir un minimum de formation en matière de bibliophilie contemporaine pour être apte à présenter les ouvrages dans les meilleures conditions, et à préparer le public à les consulter et les manier si l'option du prêt est retenue.

## CONCLUSION

Paul Valéry écrivait en 1927: "Un livre est matériellement parfait quand il est doux à lire, délicieux à considérer; quand enfin le passage de la lecture à la contemplation, et le passage réciproque de la contemplation à la lecture sont aisés et correspondent ainsi à des changements insensibles de l'accommodation visuelle".

Cet encensement de la beauté du livre, de l'étroite alliance du lisible et du visible doit aujourd'hui être dans l'esprit de tous les professionnels du livre qui s'adonnent à la bibliophilie contemporaine, qu'ils soient écrivains, artistes, éditeurs, imprimeurs-typographes ou bibliothécaires. Les premiers, tous véritables maîtres d'oeuvres, doivent collaborer étroitement pour que leurs arts ne fassent qu'un, en des livres beaux et rares par leur richesse intellectuelle et artistique, afin d'offrir aux professionnels que nous sommes des oeuvres de qualité.

Toutefois, cette offre resterait vaine si nous ne nous efforcions de reconnaître ouvertement l'importance de ces oeuvres pour l'histoire éditoriale et artistique, et notre devoir de les "accueillir" dans les conservatoires du patrimoine que sont nos bibliothèques.

Trop longtemps, la bibliophilie contemporaine a été considérée comme n'étant que du ressort des "grandes bibliothèques", des bibliothèques dites "classées", sans doute par conservatisme, par peur de la nouveauté. Certes, ces quelques établissements, mis sur un piédestal, ont une vocation patrimoniale indéniable. Mais pourquoi leur avoir réservé la responsabilité de recueillir le patrimoine contemporain? Pourquoi en avoir restreint la consultation ou la simple contemplation au public "privilegié" desdites bibliothèques? N'était-ce pas provoquer un certain élitisme à l'heure où tous les professionnels clament les mérites de la démocratisation de la lecture et de la Culture?

Heureusement, dirons-nous, de nombreuses bibliothèques, grandes et petites, réagissent face à ce "traditionalisme" et osent innover. Qu'elles en soient remerciées tant au nom de tous les créateurs et professionnels de l'édition - qui voient enfin leurs efforts récompensés, en entrant par la grande porte dans le "temple" de la Culture - , qu'au nom de tous les lecteurs des bibliothèques, qui peuvent ainsi découvrir un patrimoine souvent inconnu et inaccessible, et apprécier le mystérieux accord du lisible et du visible.

# BIBLIOGRAPHIE

Cette bibliographie permettra aux lecteurs d'approfondir leurs connaissances sur la bibliographie contemporaine et de trouver des exemples remarquables des arts qu'elle réunit.

Toutefois, les références citées ne sont pas exhaustives.

## LIVRE ILLUSTRÉ, LIVRE D'ARTISTE, LIVRE-OBJET

### \* Ouvrages

- CHAPON, François. *Le peintre et le livre: l'âge d'or du livre illustré en France: 1870-1970*. Paris: Flammarion, 1987. 320 p. ISBN 2-08-012082-4.

Esquisse de la naissance, du développement et de l'épanouissement du livre illustré en France, avec reconstitution du catalogue des grands éditeurs et description bibliographique du texte et des illustrations des 205 livres mentionnés.

- CORON, Antoine. Situation du livre illustré français aujourd'hui. In LABARRE, Albert. *Annuaire du livre de collection: 1985-1986*. Paris: Promodis, 1986. p. 33-41.

- LENELL, François. *Le livre d'artiste en France (1960-1990)*. Sous la direction de Bernard Poche (Université des Sciences Sociales, Grenoble II). Villeurbanne: E.N.S.B.: 1990. 83 f.

Mémoire de D.E.S.S. Direction de projets culturels.

- *Livres d'artistes / livres-objets = Artists' books / books-objects*. Présenté par N.R.A. [Nouvelles Rencontres Artistiques] Shakespeare International. Paris: C.E.R.P.M., 1985. [92] p. Traduction de Shelley Stroup. ISBN 2-905633-00-X.

"Ce livre veut être une amorce d'anthologie du livre d'artiste / livre-objet contemporain pour faire découvrir sa richesse et sa diversité en le situant dans le contexte artistique, social et historique."

N.R.A. Shakespeare International.

La contribution d'Anne Moeglin-Delcroix, "L'Un et le Multiple: bibliophilies", propose une distinction claire des trois concepts "livre illustré", "livre d'artiste" et "livre-objet".

- MELOT, Michel. *L'Illustration*. Genève: Skira, 1984. Histoire d'un Art. III, La Bibliophilie, p. 195-205 et Le Livre d'artiste, p.207-217.

- MOEGLIN-DELCROIX, Anne. *Livres d'artistes*. Paris: Centre Georges Pompidou / B.P.I. et Ed. Herscher, 1985. 160 p. Sémaphore. ISBN 2-7335-0085-6.

Ce livre a été publié à l'occasion de l'exposition "Livres d'artistes" qui s'est tenue au Centre Georges Pompidou, du 12 juin au 7 octobre 1985.

Il contient une introduction présentant la naissance du "livre d'artiste" et la distinction entre "livre d'artiste" et "livre illustré", "livre d'artiste" et "livre-objet". Suivent deux grandes parties, "Le livre comme support" et "Le livre comme objet", et une brève anthologie de textes étrangers sur le livre d'artiste.

- SDTRACHAN, W.J. *The Artist and the book in France: The 20th century Livre d'artiste*. London: P. Owen, 1969. 368 p.

#### \* Articles de périodiques

- CHAPON, François. Livre illustré, instrument spirituel. *Bulletin du Bibliophile*, 1977, II, p. 170-186.

- CORON, Antoine. Aux origines du livre d'artiste en France. *Impressions: bulletin de l'Imprimerie nationale*, décembre 1978, n° 10, p. 9-15.

- FOULON, Pierre-Jean. Livre-objet. *Arts et métiers du Livre*, novembre - décembre 1989, n° 158, p. 18-19.

- GRINEVALD, Paul-Marie. Le livre d'art à l'Imprimerie nationale. *Métiers d'Art*, décembre 1990, n° 43, p. 85-91.

- MOEGLIN-DELCROIX, Anne. Livres d'artistes. *Nouvelles de l'Estampe*, avril - juin 1992, n° 122, p. 75-84.

- PEYRE, Yves. Contemporain d'un désir. *La Nouvelle Revue Française*, avril 1988, n° 423, p. 61-71.

A propos du livre de François Chapon, "Le peintre et le livre: l'âge d'or du livre illustré en France: 1870-1970", paru chez Flammarion en 1987.

- PEYRE, Yves. Le livre illustré ou la rencontre conjuguée à l'exact. *Métiers d'Art*, décembre 1990, n° 43, p. 9-19.

Cet article donne une définition claire du "livre illustré".

- PEYRE, Yves. Le livre illustré, tangible entrelacs des extrêmes. *Corps écrit*, 1990, n° 33 "Le Livre", p. 117-126.

Réflexion philosophique sur le livre illustré.

- SAMSON-LE MEN, Ségolène. Quant au livre illustré... *Revue de l'Art*, 2e trim. 1979, n° 44, p. 85-106.

- SCHLUMBERGER, Eveline. Le livre illustré français au 20e siècle: 1870-1970. *Connaissance des Arts*, juillet 1980, n° 341, p. 71-80.

A propos de la parution d'un ouvrage de François Chapon, conservateur de la bibliothèque littéraire Jacques Doucet, aux Editions Taranman à Londres.

- SICARD, Michel. Peindre les mots. *Art et métiers du livre*, décembre 1988, n° 153, p. 26-29.

- VIBERT, Yvette. Métier? Artisan du livre. *Métiers d'Art*, décembre 1990, n° 43, p. 25-31.

Cet article permet de faire la distinction entre "livre illustré", "livre de peintre" et "livre d'artiste", "livre-objet".

- Pour suivre l'actualité du livre illustré et du livre d'artiste, on peut se reporter à la rubrique "Livres d'artistes" dans *Art et métiers du livre* et aux articles d'Anne Moeglin-delcroix, sur les livres d'artistes, et d'Antoine Coron, sur les livres illustrés, qui paraissent régulièrement dans *Nouvelles de l'Estampe*.

### \* Catalogues d'expositions

- CORON, Antoine. *50 livres illustrés depuis 1947*: [exposition, Paris, Bibliothèque Nationale, 23 mars - 20 avril 1988]. Préface de Emmanuel Le Roy Ladurie. Paris: Bibliothèque Nationale et Centre National des Lettres, 1988. [143] p. Textes de Pierre Alechinsky, Pierre-André Benoît, Michel Butor,...[et al.]. ISBN 2-7177-1775-7.

Pour chaque oeuvre présentée, la notice descriptive est complétée d'une bibliographie.

- CORON, Antoine. *Le Livre et l'Artiste: tendances du livre illustré français, 1967-1976*: [exposition, Paris, Bibliothèque Nationale, 25 juin - 11 septembre 1977]. Préface de Georges Le Rider. Paris: Bibliothèque Nationale, 1977. X-141 p. ISBN 2-7177-1353-0.

- From Manet to Hockney: *From Manet to Hockney Modern Artists' illustrated Books*. Sous la direction de Carol Hogben. London: Victoria & Albert Museum, 1985. 379 p.

Ce catalogue présente 167 livres.

- GARVEY, Eleanor M. *The Artist & the Book, 1860-1960, in Western Europe and the United States*: [exposition, Boston (Mass.), Museum of Fine Arts, 4 mai - 16 juillet 1961]. Introduction de Philip Hofer. Boston: Museum of Fine Arts & Harvard College Library, 1961. 232 p.

Ce catalogue présente 324 livres.

## EDITEURS ET ARTISTES DE BIBLIOPHILIE CONTEMPORAINE

N.B.: Le terme "artistes" s'applique aux écrivains, aux illustrateurs, aux imprimeurs-typographes, aux taille-douciers, aux lithographes...

### \* Ouvrages

- CHEDID, Andrée et TORREILLES, Pierre. *Guy Lévis-Mano*. Nouvelle édition mise à jour. Paris: Seghers, 1991. 192 p. Poètes d'aujourd'hui. ISBN 2-232-10362-5.

- CLAVIERE, Christiane de. *Les éditions bibliophiliques publiées en région Rhône-Alpes: 1975-1985*. Sous la direction de Georges Daru, Président de l'Association des Amis du Musée de l'Imprimerie et de la Banque de Lyon. Villeurbanne: E.N.S.B., 1985. 60-VIII f.

Mémoire de fin d'études du Diplôme Supérieur de Bibliothécaire.

- DIAZ RONDA, Aurelio. *Deux éditeurs au service du beau livre illustré: étude comparée de Fata Morgana et Le Verbe et l'Empreinte*. Sous la direction de Antoine Coron, Bibliothèque Nationale (Réserve des Imprimés). Villeurbanne: E.N.S.B., 1991. 24 f.

Projet de recherche pour le D.E.S.S. Direction de projets culturels.

- MOURLOT, Fernand. *Gravés dans ma mémoire*. Présentation de Pierre Cabanne. Paris: Robert Laffont; Opéra Mundi, 1979. 256 p. "Vécu". ISBN 0-221-00255-5.

Autobiographie du maître-lithographe qui a travaillé avec les plus grands artistes: Picasso, Matisse, Chagall, Miro, Villon, Dubuffet, Léger, Giacometti, Dali,... pour ne citer qu'eux.

- SORLIER, Charles. *Mémoires d'un homme de couleurs*. Paris: Le Pré-aux-Clercs, 1985. 287 p. ISBN 2-7144-1793-0.

Le lithographe et graveur de Picasso, Matisse, Chagall et bien d'autres, raconte avec truculence et gouaille son existence et ses souvenirs liés à l'aventure picturale du XXe siècle.

### \* Articles de périodiques

- ARTHAUD C. Henri Matisse: l'art du livre. *Art et métiers du livre*, juillet 1986, n° 140, p. 14-17.

- BELMER, Jean-Michel. Les éditeurs-typographes. *Métiers d'Art*, décembre 1990, n° 43, p. 32-38.
- CORON, Antoine. Entretiens avec Michel Butor. *Bulletin de la Bibliothèque Nationale*, 1977, n° 3 et 4, p. 124-131 et 175-181.
- CORON, Antoine. Pierre-André Benoît. *Art et métiers du livre*, juillet 1986, n° 140, p. 50-55.

Propos recueillis lors d'un entretien avec P.A.B.

- FULACHER, Pascal. A proximité des poètes et des peintres: 40 ans d'éditions MAEGHT. *Art et métiers du livre*, décembre 1986, n° 142, p. 44-58.
- FULACHER, Pascal. Fata Morgana ou l'Aventure d'un seul homme. *Art et métiers du livre*, septembre 1987, n° 146, p. 27-35.

L'article retraçant l'aventure de la maison d'édition, est complété par l'entretien exclusif qu'A.M.L. a eu avec Bruno Roy ("l'homme-orchestre de Fata Morgana") et une sélection de quelques reliures présentées dans le cadre de l'exposition "Parures pour Fata Morgana" (Bibliotheca Wittockiana, Bruxelles, 23 oct. - 12 déc. 1987).

- FULACHER, Pascal. Musée-bibliothèque Pierre-André Benoît. *Art et métiers du livre*, avril - mai 1989, n° 155, p. 2-5.

Présentation de l'oeuvre éditée de P.A.B.

- GAYOT, Martine. Marc Pessin ou le mariage de la poésie et de la gravure. *Art et décoration*, janvier - février 1986, p. V-VIII.

Reportage essentiellement photographique.

- MALINEAU, Jean-Hugues. Blaise Cendrars, un amoureux du livre en tous ses états. *Arts et métiers du livre*, décembre 1987, n° 147, p. 37-39.
- MALINEAU, Jean-Hugues. Francis Ponge et l'objet-livre. *Art et métiers du livre*, décembre 1988, n° 153, p. 20-24.
- MALINEAU, Jean-Hugues. Pierre Reverdy ou un nouvel espace du livre. *Art et métiers du livre*, mars-avril 1990, n° 160, p. 14-18.
- MALINEAU, Jean-Hugues. Présence et postérité de Guy Lévis-Mano. *Art et métiers du livre*, juin-août 1989, n° 156, p. 54-59.

- MALINEAU, Jean-Hugues. René Char ou l'Amour du livre réalisé, demeuré désir. *Art et métiers du livre*, mars-avril 1988, n° 149, p. 32-36.
- MERESSE, M. Cheyne Editeur: Exposition à la Bibliothèque Nationale. *Art et métiers du livre*, septembre-octobre 1990, n° 163, p. 54-56.
- PERONNET, M.P.. L'Atelier des Grames. *Art et métiers du livre*, mars-avril 1990, n° 160, p. 50-51.
- PONCET, D. Marc Pessin: un chantre de la poésie. *Art et métiers du livre*, 1977, n° 71, p.5-8.
- SICARD, Michel. Alechinsky, livres et estampes. *Art et métiers du livre*, septembre-octobre 1990, n° 163, p. 14-21.

L'article est suivi de la liste des principaux livres illustrés par Alechinsky.

- TRUTAT, Jacqueline. Livres illustrés par Raoul Ubac. *Art et métiers du livre*, décembre 1987, n° 147, p. 46-50.
- VOLLICHARD, Dominique. Livres de Pierre Lecuire: objets et sujets de magie. *L'Oeil*, novembre 1990, n° 424, p. 56-63.

# TECHNIQUES DU LIVRE: PAPIER, TYPOGRAPHIE ET ESTAMPE

## \* Ouvrages

- ADHEMAR, Jean. *La gravure des origines à nos jours*. Paris: Somogy, 1979. 319 p. Avec la participation de Claude Roger-Marx et d'Eugène Rouir. ISBN 2-85056-137-1.

- ADHEMAR, Jean. *La gravure originale au XXème siècle*. Paris: Somogy, 1967. 252 p.

L'auteur retrace le déroulement de la gravure à travers les différents mouvements qui ont marqué l'art moderne. Il en dégager les lignes directrices, le style, l'évolution. Il évoque tous ceux dont l'influence a été déterminante pour notre époque.

- AUDIN, Marius. *Le livre: son architecture, sa technique*. Préface de Henri Focillon. Paris: Les Editions G. Grès et Cie, 1924; Forcalquier: Robert Morel, 1969. 280 p.

- CAZA, Michel. *La sérigraphie*. Genève: les Editions de Bonvent, 1973. 127 p. Les Métiers d'art.

- Centre d'étude et de recherche typographiques. *De plomb, d'encre et de lumière: essai sur la typographie et la communication écrite*. Préface de Charles Peignot; postface de Georges Bounin. Paris: Imprimerie nationale, 1982. XIV - 342 p. Textes de Raymond Gid, Rémy peignot, Fernand Baudin, René Ponot, ...[et al.]. ISBN 2-11-080781-4.

- KREJCA, Alès. *Les techniques de la gravure: guide des techniques et de l'histoire de la gravure d'art originale*. Troisième tirage. Paris: Gründ, 1987. 200 p. Techniques d'art. ISBN 2-7000-2131-2.

- LOCHE, Rence. *La lithographie*. Genève: les Editions de Bonvent, 1971. 127 p. Les Métiers d'art.

- MARTIN, Gérard. *Les matières premières de l'imprimerie: papiers et encres*. [s.l.]: Edition de l'INIAG, 1979. Deuxième partie, chapitre IV, Types de papiers, p. 101-109.

- RUMPEL, Heinrich. *La gravure sur bois*. Genève: les Editions de Bonvent, 1972. 127 p. Les Métiers d'art.

- TERRAPON, Michel. *L'eau-forte*. Genève: les Editions de Bonvent, 1975. 127 p. Les Métiers d'art.

- TERRAPON, Michel. *Le burin*. Genève: les Editions de Bonvent, 1974. 127 p. Les Métiers d'art.

### \* Articles de périodiques

- COMENTALE, Christophe. L'estampe et ses techniques dans le livre français du XXème siècle. *Métiers d'Art*, décembre 1990, n° 43, p. 49-55.
- KJELLBERG, Pierre. Un art original: la lithographie. *Connaissance des Arts*, janvier 1984, n° 383, p. 68-75.
- PONOT, René. La typographie dans l'art du livre. *Métiers d'Art*, décembre 1990, n° 43, p. 43-48.

Une série d'articles courts sur les différentes techniques de l'estampe est parue dans le n° 143 d'*Art et métiers du livre*:

- BERGE, Louis-René. La gravure au burin. *Art et métiers du livre*, février 1987, n° 143, p. 89-90.
- BOISGALLAYS, Maya. La manière noire. *Art et métiers du livre*, février 1987, n° 143, p. 98-99.
- DE SOUSA, Jorge. Le tirage manuel en lithographie. *Art et métiers du livre*, février 1987, n° 143, p. 104-105.
- DE SOUSA, Jorge. Lithographie: la naissance d'un art d'imprimerie. *Art et métiers du livre*, février 1987, n° 143, p. 101-103.
- DOMETTI, Jean. La pointe sèche. *Art et métiers du livre*, février 1987, n° 143, p. 92-93.
- JAGYONG, Li. La sérigraphie et l'art. *Art et métiers du livre*, février 1987, p. 106-107.
- SAN MARTIN, José. La gravure sur bois. *Art et métiers du livre*, février 1987, n° 143, p. 84-87.
- STEMPFEL, André. L'eau-forte et ses dérivés. *Art et métiers du livre*, février 1987, n° 143, p. 95-97.
- TAZE, René. Impression des différentes techniques de taille douce. *Art et métiers du livre*, février 1987, n° 143, p. 109.

## DIRECTIVES TECHNIQUES POUR LA CONSERVATION ET LA MISE EN VALEUR DES OUVRAGES

- France. Ministère de la Culture, Centre national de coopération des bibliothèques publiques. *Expositions: une liste de matériels, mobiliers et services pour la protection, la conservation et la mise en valeur des documents exposés*. Massy: C.N.C.B.P., juillet 1989, 12 p.
- France. Ministère de la Culture, Centre national de coopération des bibliothèques publiques. *Matériels, services, fournisseurs: pour la conservation des collections des bibliothèques*. Seconde édition revue et augmentée. Massy: C.N.C.B.P., juin 1989, 68 p.
- France. Ministère de la Culture, Direction du livre et de la lecture, Service des bibliothèques publiques. *L'Estampillage*. Paris: D.L.L., janvier 1982. [1] p. [Note technique] n° 82-7.
- France. Ministère de la Culture, Direction du livre et de la lecture et Centre national de coopération des bibliothèques publiques. *La Communication des documents patrimoniaux*. Paris: D.L.L., février 1990. 6 p. [Note technique] n° 90-380.
- France. Ministère de la Culture, Direction du livre et de la lecture et Centre national de coopération des bibliothèques publiques. *Environnement et conservation des documents graphiques dans les bibliothèques*. Paris: D.L.L., août 1990. 9 p. [Note technique] n° 90-2520.
- France. Ministère de la Culture, Direction du livre et de la lecture et Centre national de coopération des bibliothèques publiques. *Exposition de documents graphiques*. Paris: D.L.L., 1989. [8] p. [Note technique] n° 89-601.
- France. Ministère de la Culture, Direction du livre et de la lecture et Ministère de l'Education nationale, Direction des bibliothèques, des musées et de l'information scientifique et technique. *Conservation et mise en valeur des fonds anciens rares et précieux des bibliothèques françaises*. Villeurbanne: Presses de l'E.N.S.B., 1983. 233 p.

On se référera surtout aux contributions suivantes:

- ARNOULT, Jean-Marie. Conservation et communication. p. 199-208.
- GOASGUEN, Jean. Les Expositions. p. 217-223.
- VEYRIN-FORRER, Jeanne. Les Réserves (livres imprimés). p.65-82.

## LA BIBLIOPHILIE CONTEMPORAINE DANS LES BIBLIOTHEQUES

- FRASSON-COCHET, Dominique. *Les fonds dans les bibliothèques publiques*. Cobra: bulletin d'information [de l'Association pour la création d'une agence de coopération pour la lecture et la documentation entre les bibliothèques et autres organismes de documentation de la région Auvergne], septembre 1992, n° 14, p. 7-8.
- LAURENT, Michèle. *Le point de vue d'une bibliothécaire*. Cobra: bulletin d'information [de l'Association pour la création d'une agence de coopération pour la lecture et la documentation entre les bibliothèques et autres organismes de documentation de la région Auvergne], septembre 1992, n° 14, p. 10.
- MANIER, Jean-François. *Une voie nouvelle pour l'interprofession*. Cobra: bulletin d'information [de l'Association pour la création d'une agence de coopération pour la lecture et la documentation entre les bibliothèques et autres organismes de documentation de la région Auvergne], septembre 1992, n° 14, p. 8-9.

## ANNEXE 1

### QUESTIONNAIRE ET LETTRE D'ACCOMPAGNEMENT DE L'ENQUETE



Place des Carmélites  
71000 MÂCON  
Tél. 85 38 46 29

N/Réf. : 1992/131  
AL/JV

Mâcon, le 8 septembre 1992

Cher(e) Collègue,

Veillez trouver ci-jointe une enquête établie par une jeune élève de l'E.N.S.S.I.B., actuellement conservateur stagiaire dans notre établissement, et qui mérite toute notre aide.

Je vous serais personnellement reconnaissant de bien vouloir remplir ou faire remplir, comme nous en avons tous l'habitude, ce genre de questionnaire, pour compléter et éclairer le mémoire de la candidate sur le traitement et la mise en valeur d'un fonds de bibliophilie contemporaine dans une bibliothèque publique.

J'ai revu moi-même l'enquête pour en alléger le contenu, et je souhaite que votre réponse ne soit pas un pensum supplémentaire aux questions de toutes sortes dont nous sommes accablés. D'autant plus que je vous demanderais, si possible, de nous la renvoyer dûment remplie avant le 30 septembre prochain, délai de rigueur, la réponse pouvant nous parvenir par télécopie (85.38.83.47).

Avec tous mes remerciements et à charge de revanche.

Armand LAPALUS,  
Conservateur en chef

Directeur des services  
de la Bibliothèque

## 1992

- ### IMPORTANCE DU FONDS - CHOIX DES OUVRAGES

- ## ACQUISITIONS

- 000 / 000

## TRAITEMENT

- . Qui s'occupe du traitement ?  
- Nom de la personne (pour la contacter éventuellement) . . . . .  
- qualité . . . . .
- . Tenez-vous un inventaire séparé pour ce fonds ? oui /\_/ non /\_  
. Conservez-vous ces ouvrages dans un local spécial, une "Réserve" ? oui /\_/ non /\_  
. Appliquez-vous des mesures spéciales pour leur conservation ?  
- Protection contre la lumière oui /\_/ non /\_  
- Climatisation des magasins oui /\_/ non /\_  
- Contrôle hygrométrique oui /\_/ non /\_
- . Comment rangez-vous les ouvrages ?  
- sur de simples rayonnages /\_/ } - debout /\_/  
quels formats ? . . . . .  
- dans des meubles spéciaux /\_/ } - à plat /\_/  
quels formats ? . . . . .
- . Comment estampillez-vous les ouvrages ?  
- avec un timbre spécial /\_/ quel diamètre ? . . . . .  
- avec une encre spéciale /\_/ quelle couleur ? . . . . .
- . Quel classement utilisez-vous ?  
- par formats /\_  
- chronologique (par numéros d'inventaire) /\_  
- autre /\_  
Précisez . . . . .
- . Donnez un exemple de cote en explicitant les éléments qui la constituent  
(numéro d'ordre, abréviations, etc.) . . . . .
- . Combien de catalogues établissez-vous pour ce fonds (auteurs, illustrateurs,  
éditeurs, imprimeurs, maquettistes, etc.) ? . . . . .  
Précisez . . . . .

## EXPOSITION - CONSULTATION - COMMUNICATION

- . Le fonds est-il réservé exclusivement aux expositions ?      oui    /\_/\_/      non    /\_/\_/
- . Si non, disposez-vous d'un local spécial pour la consultation ?      oui    /\_/\_/      non    /\_/\_/
- . Est-il équipé de mobilier et de matériels spéciaux ?      oui    /\_/\_/      non    /\_/\_/
- . Limitez-vous la consultation à un public particulier ?      oui    /\_/\_/      non    /\_/\_/
- . Lequel ? . . . . .
- . La consultation est-elle soumise à une autorisation spéciale ?      oui    /\_/\_/      non    /\_/\_/
- . Certains ouvrages sont-ils destinés au prêt ?      oui    /\_/\_/      non    /\_/\_/
- . Si oui, - Lesquels ?  
                . ouvrages de moins de . . . . . francs.  
      - A quelles conditions ?  
                . prêt à domicile limité à . . . exemplaire(s).  
                . versement d'une caution de . . . . . francs par ouvrage.
- . Estimez-vous que la bibliophilie contemporaine est un aspect inhérent au métier dans une bibliothèque publique ? . . . . .
- . Si non, pourquoi ? . . . . .
- . . . . .
- . . . . .



## ANNEXE 2

### GRILLE DE DEPOUILLEMENT DE L'ENQUETE



|                               |  |  |  |  |  |  |  |  |
|-------------------------------|--|--|--|--|--|--|--|--|
| Protection contre la lumière  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| Climatisation                 |  |  |  |  |  |  |  |  |
| Contrôle hygrométrique        |  |  |  |  |  |  |  |  |
| <u>Rangement:</u>             |  |  |  |  |  |  |  |  |
| Simples rayonnages            |  |  |  |  |  |  |  |  |
| à plat                        |  |  |  |  |  |  |  |  |
| debout                        |  |  |  |  |  |  |  |  |
| Meubles spéciaux              |  |  |  |  |  |  |  |  |
| à plat                        |  |  |  |  |  |  |  |  |
| debout                        |  |  |  |  |  |  |  |  |
| <u>Estampillage</u>           |  |  |  |  |  |  |  |  |
| Timbre spécial                |  |  |  |  |  |  |  |  |
| diamètre                      |  |  |  |  |  |  |  |  |
| Encre spéciale                |  |  |  |  |  |  |  |  |
| couleur                       |  |  |  |  |  |  |  |  |
| <u>Classement</u>             |  |  |  |  |  |  |  |  |
| par format                    |  |  |  |  |  |  |  |  |
| chronologique                 |  |  |  |  |  |  |  |  |
| autre                         |  |  |  |  |  |  |  |  |
| <br>Cote (exemple)            |  |  |  |  |  |  |  |  |
| <br>Types de catalogues       |  |  |  |  |  |  |  |  |
| <u>Mise en valeur</u>         |  |  |  |  |  |  |  |  |
| Fonds réservé aux expositions |  |  |  |  |  |  |  |  |
| Local spécial                 |  |  |  |  |  |  |  |  |
| Mobilier spécial              |  |  |  |  |  |  |  |  |
| Public particulier            |  |  |  |  |  |  |  |  |
| lequel ?                      |  |  |  |  |  |  |  |  |
| Autorisation spéciale         |  |  |  |  |  |  |  |  |
| Prêt                          |  |  |  |  |  |  |  |  |
| moins de ... francs           |  |  |  |  |  |  |  |  |
| limité à ... exemplaires      |  |  |  |  |  |  |  |  |
| caution de ... francs         |  |  |  |  |  |  |  |  |

## ANNEXE 3

### SYNTHESE DE L'ENQUETE

Le questionnaire sur les fonds de bibliophilie contemporaine dans les bibliothèques publiques françaises a été envoyé à 265 établissements:

- 92 bibliothèques centrales de prêt,
- 54 bibliothèques municipales classées,
- 119 bibliothèques municipales.

Nous avons obtenu un taux de réponse très honorable compte tenu du délai relativement court imposé: 60,37 % des bibliothèques ont renvoyé le questionnaire, dûment rempli dans la plupart des cas. Ce pourcentage représente 160 réponses, en provenance de:

- 53 bibliothèques centrales de prêt,
- 40 bibliothèques municipales classées,
- 67 bibliothèques municipales.

Nous sommes très satisfaite de constater que de nombreuses bibliothèques possèdent des fonds de bibliophilie contemporaine ou, à défaut de fonds proprement dits, quelques ouvrages.

Ci-dessous, un petit tableau présente la répartition des réponses positives et négatives, en fonction des types d'établissements.

N.B.: Nous avons adopté pour les différents types de bibliothèques les abréviations suivantes:

- B.C.P. : bibliothèques centrales de prêt,
- B.M.C. : bibliothèques municipales classées,
- B.M. : bibliothèques municipales.

|                    | B.M.C./B.M. | B.C.P.        |
|--------------------|-------------|---------------|
| Réponses positives | 77 soit 72% | 14 soit 26,4% |
| Réponses négatives | 30 soit 28% | 39 soit 73,6% |

( % / nombre total de réponses )

Le nombre de réponses positives pour les B.C.P. est surprenant compte tenu de l'objectif retenu lors de leur création - le développement de la lecture publique dans les petites communes en milieu rural et semi rural - et de la particularité de leur fonctionnement. A priori, l'organisation en dépôts et annexes autour d'une bibliothèque centrale, et la simplicité, la sobriété des équipements

ne semblent pas appropriées à une mission de conservation, comme le requiert la bibliophilie contemporaine. Toutefois, il est encourageant de constater que certaines B.C.P. ont souhaité innover et ouvrir à leurs lecteurs d'autres horizons, leur faire découvrir un aspect de l'édition souvent inconnu et inaccessible.

Nous ne développerons pas davantage la réflexion sur le bien-fondé de la présence de fonds de bibliophilie contemporaine dans les bibliothèques publiques. Ce sujet fait l'objet de notre mémoire et nous invitons les personnes intéressées à s'y reporter.

Contentons-nous, dans la présente note, d'exposer les résultats obtenus lors du dépouillement de l'enquête. Pour plus de commodité, ceux-ci sont organisés selon les grandes rubriques du questionnaire.

Nous voudrions, enfin, avertir les lecteurs que les résultats chiffrés et les pourcentages donnés dans la présente note ne sont que de simples indicateurs de tendance. En effet, nous avons travaillé sur un échantillon (160 bibliothèques), qui nous permet seulement d'esquisser la situation de la bibliophilie contemporaine.

## I. IMPORTANCE DU FONDS

N.B.: Tous les pourcentages doivent être rapportés au nombre de réponses positives par types de bibliothèques.

L'abréviation n.c. signifie non connu.

### \* Depuis quelle année le fonds existe-t-il?

#### - B.C.P.

|               |                |
|---------------|----------------|
| - décennie 80 | : 6 soit 42,9% |
| - avant 1980  | : 2 soit 14,2% |
| - n.c.        | : 6 soit 42,9% |

#### - B.M.C./B.M.

|                    |                 |
|--------------------|-----------------|
| - décennie 90      | : 3 soit 3,9%   |
| - décennie 80      | : 26 soit 33,8% |
| - décennie 70      | : 7 soit 9%     |
| - décennie 60      | : 9 soit 11,7%  |
| - décennie 50      | : 8 soit 10,4%  |
| - décennie 40      | : 2 soit 2,6%   |
| - début XXe siècle | : 2 soit 2,6%   |
| - toujours         | : 4 soit 5,2%   |
| - n.c.             | : 16 soit 20,8% |

Les résultats obtenus prouvent que l'intérêt pour la bibliophilie contemporaine et le développement d'une politique d'acquisition dans ce domaine, sont relativement récents dans beaucoup de bibliothèques (années 80).

### \* Nombre de pièces

#### - B.C.P.

|                                    |                |
|------------------------------------|----------------|
| - quelques ouvrages ( jusqu'à 10 ) | : 3 soit 21,4% |
| - de 10 à 50                       | : 5 soit 35,8% |
| - de 50 à 100                      | : 2 soit 14,3% |
| - plus de 100                      | : 1 soit 7,1%  |
| - n.c.                             | : 3 soit 21,4% |

#### - B.M.C./B.M.

|                                    |                 |
|------------------------------------|-----------------|
| - quelques ouvrages ( jusqu'à 15 ) | : 5 soit 6,5%   |
| - de 15 à 50                       | : 11 soit 14,2% |
| - de 50 à 100                      | : 17 soit 22,1% |
| - de 100 à 200                     | : 10 soit 13%   |
| - de 200 à 300                     | : 4 soit 5,2%   |
| - de 300 à 500                     | : 5 soit 6,5%   |
| - de 500 à 1000                    | : 5 soit 6,5%   |
| - de 1000 à 10000                  | : 2 soit 2,6%   |
| - plus de 10000                    | : 1 soit 1,3%   |
| - n.c.                             | : 17 soit 22,1% |

La diversité des résultats nous a conduit à définir arbitrairement les "tranches" de dépouillement afin de rendre compte le mieux possible de l'importance des fonds dans les bibliothèques.

Les chiffres obtenus pour les B.C.P. sont très encourageants et prouvent que la bibliophilie contemporaine peut être un aspect à développer, parallèlement aux acquisitions plus "classiques".

Quant aux B.M.C./B.M., nous tenons à préciser que ce ne sont pas toujours les bibliothèques les plus importantes (grande ville, personnels nombreux, budget d'acquisition élevé) qui possèdent les fonds les plus importants.

### \* Les modes et les critères de sélection

Nous ne donnons ici que des tendances, classées par ordre préférentiel décroissant.

## 1. Modes de sélection

### - B.C.P.

- en premier lieu : les représentants
- puis : . les éditeurs
  - . les catalogues ou revues
  - . les salons du livre

### - B.M.C./B.M.

- en premier lieu : . les représentants
  - . les éditeurs
- puis : . les catalogues et revues
  - . les artistes locaux
  - . les foires du livres
  - . les dons
- en ultime recours : les services du dépôt légal

Ces résultats démontrent que par manque de formation initiale, de connaissances et de pratiques dans le domaine de l'art du livre, les bibliothécaires ont souvent recours, de préférence, au mode de sélection le plus pratique puisqu'"à domicile": les courtiers spécialisés.

D'autre part, il transparaît nettement que le contact visuel et tactile avec le livre est recherché.

## 2. Les critères de sélection

### - B.C.P.

- en premier lieu : la production régionale
- puis : . la qualité de l'illustration
  - . la qualité du texte
  - . la production d'un artiste

### - B.M.C./B.M.

- en premier lieu : la production régionale
- puis : . la qualité de l'illustration
  - . la qualité du texte
  - . la production d'un artiste, surtout s'il est régional
- quelquefois : . le coup de coeur
  - . la qualité typographique
  - . la qualité de la reliure

Il ressort de ces tendances que les bibliothèques ont compris tout l'intérêt qu'elles ont à recueillir le patrimoine régional, tout en alliant le

devoir de conservation au devoir de qualité - entendons par là l'obligation certaine pour les bibliothécaires de pratiquer des acquisitions "intelligentes" en tenant compte de la qualité tant du texte que de l'illustration et de leurs auteurs respectifs.

### \* Les acteurs de la sélection

#### - B.C.P.

- le responsable de la bibliothèque : 7 soit 50%  
dont 2, secondé par un professionnel attitré
- l'ensemble des professionnels : 4 soit 28,6%
- n.c. : 3 soit 21,4%

#### - B.M.C./B.M.

- le responsable de la bibliothèque : 55 ° soit 71,4%
- l'ensemble des professionnels : 10 soit 13%
- un professionnel attitré : 12 °° soit 15,6%

- ° secondé par
  - adjoint(s)
  - un à trois professionnels

- °°
  - responsable(s) des fonds anciens rares et précieux
  - responsable du fonds étude
  - conservateur de la Réserve

## II. ACQUISITIONS

### \* Le budget

N.B.: Les tranches budgétaires ont été choisies arbitrairement. Elles sont exprimées en francs.

#### - B.C.P.

- jusqu'à 10000 : 1 soit 7,1%
- de 10000 à 50000 : 2 soit 14,3%
- plus de 50000 : 1 soit 7,1%
- variable : 4 ° soit 28,6%
- n.c. : 6 soit 42,9%

- ° souvent en fonction des occasions

- B.M.C./B.M.

- jusqu'à 10000 : 12 soit 15,6%
- de 10000 à 50000 : 27 soit 35%
- de 50000 à 100000 : 8 soit 10,4%
- jusqu'à 100000 : 3 soit 3,9%
- variable : 19 ° soit 24,7%
- n.c. : 8 soit 10,4%

° souvent, il n'y a pas de budget propre et les crédits consacrés à la bibliophilie contemporaine sont fonction des occasions, des "coups de coeur": les acquisitions sont menées au coup par coup.

Il est important de préciser que certains budgets sont consacrés à la fois aux acquisitions de bibliophilie ancienne et à celles de bibliophilie contemporaine; ce qui relativise certains résultats.

Nous pouvons constater que les crédits investis dans la bibliophilie contemporaine sont très honnêtes (en moyenne, de 10000 à 50000 francs), mais que toutes les bibliothèques n'ont pas encore de politique rigoureuse en la matière, avec un budget précis, fixé à l'avance et reconduit.

\* Origine des crédits

1. Un article budgétaire spécial

- B.C.P. : 1 soit 7,1%, en investissement
- B.M.C./B.M. : 22 soit 28,6%, en investissement ("gros achats de livres", "achats patrimoniaux", "oeuvres d'art", "achats d'ouvrages précieux")

2. Une part des crédits de documentation générale

- B.C.P. : 9 soit 64,3%
- B.M.C./B.M. : 42 ° soit 54,5%

° trois bibliothèques prennent à la fois sur les investissements et sur les crédits de documentation générale.

3. Autres origines

- B.C.P. : 1 soit 7,1%, l'Association des Amis de la B.C.P.

4. N.C.

- B.C.P. : 3 soit 21,4%
- B.M.C./B.M. : 13 soit 16,9%

### \* Aide de la D.L.L. ou d'un F.R.A.B.

- B.C.P. : 0
- B.M.C./B.M. : 25 soit 32,5%

Ce résultat peu élevé reflète parfaitement le manque d'aide de la part des organismes concernés en faveur de l'acquisition d'ouvrages de bibliophilie contemporaine. Celle-ci devrait être plus fréquente, constante et importante, et surtout mieux répartie: actuellement, les "grandes bibliothèques" (villes de plus de 60.000 habitants) en bénéficient vraiment. Les petites bibliothèques qui reçoivent une aide sont plutôt rares.

Ces tendances ressortent d'un échantillon réduit et restent à confirmer sur le terrain.

### \* Nature des acquisitions

#### 1. Pièces rares

- B.C.P. : 2 soit 14,2%
- B.M.C./B.M. : 26 soit 33,8%

#### 2. Diversifiées

- B.C.P. : 6 soit 42,2%
- B.M.C./B.M. : 23 soit 29,8%

#### 3. Variables (pièces rares / diversifiées)

- B.C.P. : 0
- B.M.C./B.M. : 13 soit 16,9%
  - en fonction de l'intérêt de l'ouvrage
  - selon les occasions

#### 4. N.C.

- B.C.P. : 6 soit 42,9%
- B.M.C./B.M. : 15 soit 19,5%

### \* Plafond par pièce

N.B.: les plafonds ont été fixés arbitrairement et sont exprimés en francs.

- B.C.P.:
  - de 1000 à 1500 : 2 soit 14,2%
  - 10000 : 1 soit 7,1%
  - n.c. : 11 soit 78,7%

|                |                  |                 |
|----------------|------------------|-----------------|
| - B.M.C./B.M.: | - 1000           | : 1 soit 1,3%   |
|                | - de 2000 à 2500 | : 2 soit 2,6%   |
|                | - de 5000 à 7000 | : 5 soit 6,5%   |
|                | - 10000          | : 4 soit 5,2%   |
|                | - 15000          | : 3 soit 3,9%   |
|                | - plus de 15000  | : 2 soit 2,6%   |
|                | - n.c.           | : 60 soit 78,1% |

### III. TRAITEMENT

#### \* La personne s'occupant du traitement

|                |                             |                                                                                                                  |
|----------------|-----------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| - B.C.P.       | : - conservateur            | : 1 soit 7,1%                                                                                                    |
|                | - bibliothécaire adjoint    | : 8 soit 57,2%                                                                                                   |
|                | - autres                    | : 1 soit 7,1%, personnel scientifique et technique en général                                                    |
|                | - n.c.                      | : 4 soit 28,6%                                                                                                   |
| - B.M.C./B.M.: | - conservateur              | : 27 soit 35%                                                                                                    |
|                | - bibliothécaire            | : 9 soit 11,7%                                                                                                   |
|                | - assistant de conservation | : 20 soit 26%                                                                                                    |
|                | - autres                    | : 3 soit 3,9%,<br>. service du catalogage<br>. service des fonds patrimoniaux<br>. personnel de la salle d'étude |
|                | - n.c.                      | : 18 soit 23,4%                                                                                                  |

Ces chiffres prouvent que ce sont, dans la plupart des cas, des personnes "compétentes", ayant un certain niveau d'études et une pratique professionnelle certaine, qui s'occupent du traitement. Ce qui correspond aux exigences de la bibliophilie contemporaine.

#### \* Un inventaire particulier

|                |                      |
|----------------|----------------------|
| - B.C.P.:      | - Oui: 2 soit 14,2%  |
|                | - Non: 9 soit 64,4%  |
|                | - n.c.: 3 soit 21,4% |
| - B.M.C./B.M.: | - Oui: 35 soit 45,5% |
|                | - Non: 37 soit 48%   |
|                | - n.c.: 5 soit 6,5%  |

#### \* La mise en réserve

|           |                      |
|-----------|----------------------|
| - B.C.P.: | - Oui: 5 soit 35,7%  |
|           | - Non: 6 soit 42,9%  |
|           | - n.c.: 3 soit 21,4% |

- B.M.C./B.M.: - Oui: 67 soit 87%
- Non: 7 soit 9,1%
- n.c.: 3 soit 3,9%

### \* Mesures spéciales de conservation

#### 1. Protection contre la lumière

- B.C.P.: - Oui: 6 soit 42,9%
- Non: 8 soit 57,1%
  
- B.M.C./B.M.: - Oui: 66 soit 85,7%
- Non: 11 soit 14,3%

#### 2. Climatisation

- B.C.P.: - Oui: 0
- Non: 14 soit 100%
  
- B.M.C./B.M.: - Oui: 34 soit 44,1%
- Non: 43 soit 55,9%

#### 3. Contrôle hygrométrique

- B.C.P.: - Oui: 0
- Non: 14 soit 100%
  
- B.M.C./B.M.: - Oui: 53 soit 68,9%
- Non: 24 soit 31,1%

### \* Le rangement

#### 1. Simples rayonnages

- B.C.P.: 10 soit 71,4%
- B.M.C./B.M.: 69 soit 89,6%

#### 2. Meubles spéciaux

- B.C.P.: 2 soit 14,3%
- B.M.C./B.M.: 5 soit 6,5%

#### 3. N.C.

- B.C.P. : 2 soit 14,3%
- B.M.C./B.M. : 3 soit 3,9%

## \* L'estampillage

### 1. Timbre spécial

- B.C.P.:      - Oui: 3 soit 21,4%, dont 2 timbres à sec  
                  - Non: 11 soit 78,6%
- B.M.C./B.M.:      - Oui: 58 soit 75,3%, dont 10 timbres à sec  
                          - Non: 19 soit 24,7%

Le diamètre des timbres varie de 0,5 à 3 cm. Deux bibliothèques se distinguent en utilisant l'une un timbre ovale (Châlon-sur-Saône), l'autre un timbre rectangulaire (Tours).

### 2. Encre spéciale

- B.C.P.:      - Oui: 1 soit 7,1%  
                  - Non: 13 soit 92,9%
- B.M.C./B.M.:      - Oui: 25 soit 32,5%  
                          - Non: 52 soit 67,5%

Cette encre est noire dans la plupart des cas. Seules quatre B.M. utilisent une encre rouge.

## \* Le classement

### 1. Par formats

- B.C.P.                   : 1 soit 7,1%
- B.M.C./B.M.           : 32 soit 41,5%

### 2. Chronologique

- B.C.P.                   : 1 soit 7,1%
- B.M.C./B.M.           : 15 soit 19,5%

### 3. Les deux ensembles

- B.M.C./B.M.           : 25 soit 32,5%

#### 4. Autres

- B.C.P. : 4 soit 28,6%, Dewey
- B.M.C./B.M. : 5 soit 6,5%
  - . Dewey, par genres littéraires
  - . Alphabétique auteurs
  - . Avec les fonds dont ils font partie

#### \* La cote et les catalogues

Nous avons choisi de ne pas dépouiller quantitativement ces réponses puisque chaque établissement est particulier. Toutefois, quelques tendances se dessinent.

##### 1. La cote

Elle comprend souvent les éléments suivants:

- Res ou R +
  - l'indication du format
  - un numéro d'ordre
  - l'indication du siècle

##### 2. Les catalogues

Les deux types de catalogues les plus répandus sont:

- Auteurs
- Illustrateurs

Parfois d'autres fichiers existent:

- Titres
- Editeurs
- Imprimeurs
- Relieurs

Notons enfin que le catalogue est informatisé et propose donc de multiples entrées dans:

- 1 B.C.P.
- 10 B.M.C./B.M.

## IV. MISE EN VALEUR

### \* Un fonds réservé aux expositions

- B.C.P.:    - Oui: 11 soit 78,6%  
                  - Non: 3 soit 21,4%
- B.M.C./B.M.:    - Oui: 25 soit 32,5%  
                          - Non: 52 soit 67,5%

### \* La consultation

#### 1. Local spécial

- B.C.P.:    - Oui: 0  
                  - Non: 14 soit 100%
- B.M.C./B.M.:    - Oui: 18 ° soit 23,3%  
                          - Non: 59 soit 76,7%

° il s'agit souvent de la même salle que celle réservée à la consultation du fonds ancien.

#### 2. Mobilier et matériels spéciaux

- B.C.P.:    - Oui: 0  
                  - Non: 14 soit 100%
- B.M.C./B.M.:    - Oui: 9 soit 11,7%, lutrins  
                          - Non: 68 soit 88,3%

#### 3. Public particulier

- B.C.P.:    - Oui: 0  
                  - Non: 14 soit 100%
- B.M.C./B.M.:    - Oui: 17 soit 22,1%,  
                          . chercheurs  
                          . personnes motivant dûment leurs  
                          recherches  
                          . amateurs d'art, de bibliophilie  
                          . érudits locaux  
                  - Non: 60 soit 77,9%

#### 4. Autorisation spéciale

- B.C.P.:    - Oui: 0  
                  - Non: 14 soit 100%
- B.M.C./B.M.:   - Oui: 46 soit 59,7%  
                      - Non: 31 soit 40,3%

#### \* Le prêt

- B.C.P.:    - Oui: 5 soit 35,8%, dans le cadre des dépôts  
                  - Non: 9 soit 64,2%
- B.M.C./B.M.:   - Oui: 7 soit 9%, dont
  - . 3 qui prêtent aux lecteurs  
  Ambérieu (Ain), ouvrages de moins de 500 francs  
  Riom (Puy-de-Dôme), ouvrages de moins de  
  3000 francs  
  Roubaix (Nord), ouvrages de moins de  
  1000 francs
  - . 3 qui prêtent seulement pour les expositions
- Non: 70 soit 91%

Il n'y a pas de limitation du nombre d'exemplaires, ni de caution en général; sauf dans un établissement où les lecteurs ne peuvent emprunter qu'un seul livre à la fois.

#### V. L'ASPECT INHERENT AU METIER

Nous avons obtenu quatre types de réponses:

- Oui                   : 105
- Oui, mais ...       : 35
- Non                   : 5
- Sans réponse       : 15

La reconnaissance de la place de la bibliophilie contemporaine dans les bibliothèques publiques, au même titre que tout autre domaine éditorial, est indéniable.

Les réponses positives sont motivées en général, par l'obligation pour la bibliothèque d'être le reflet de l'époque et d'offrir au public un patrimoine de qualité. Citons à ce propos quelques réflexions qui nous paraissent très pertinentes:

- "Pour conserver et montrer ces créations dans l'avenir, pour encourager la création."

- "Un des rôles d'une bibliothèque est bien d'acquérir et de mettre à la disposition du public le plus large des ouvrages rares et jusque là réservés à des personnes privées relativement fortunées".

- "Elle concerne la politique de conservation et de diffusion de l'oeuvre d'art dans le domaine du livre et de la littérature, à destination du plus grand nombre. Elle a une fonction muséologique et pédagogique."

- "Elle demeure une des composantes de la politique d'acquisition. Son objectif est double: constituer un patrimoine pour demain et enrichir le fonds local."

- "Bien sûr, les livres offrent un support privilégié de création aux artistes contemporains; il serait paradoxal que les bibliothèques n'y soient pas attentives."

De nombreuses réponses positives sont toutefois nuancées. L'intérêt de la bibliophilie est reconnu sans aucune hésitation mais quelques conditions sont posées, agrémentées de remarques réalistes:

- "Si on a le temps de s'en occuper réellement."

- "Dans une bibliothèque avec de l'infrastructure (locaux) et du personnel permettant son exploitation."

- "En fonction des moyens financiers de l'établissement."

- "Seul regret: ne pas disposer d'un vrai budget spécifique. Aujourd'hui, l'enrichissement des collections se fait un peu à la sauvette et de manière empirique."

- "Désolé de constater que la formation ne prend pas en compte ce domaine éditorial."

Quant aux réponses "oui, mais .." elles s'apparentent aux réponses négatives. Elles émanent en général des B.C.P. qui estiment que la bibliophilie n'est pas une priorité: la diffusion et la conservation de ce genre de fonds demandent des moyens financiers et humains dont les B.C.P. ne disposent pas actuellement. D'autre part, la plupart des bibliothécaires de ces établissements s'entendent pour dire que l'objectif premier est le prêt des nouveautés et des documents courants, le développement de la lecture publique. La bibliophilie apparaît alors comme un luxe nécessitant des crédits, donc une volonté politique de faire un effort pour constituer un patrimoine futur.

Parmi les réflexions les plus significatives nous pouvons citer les suivantes:

- "On peut difficilement avoir un tel fonds dans une B.C.P.: tous les documents doivent pouvoir aller aux bibliobus et être prêtés."

- "Sans doute pour les B.M. d'une certaine importance mais pour une B.C.P. qui assure un appoint aux bibliothèques des petites communes, un tel fonds n'est pas indispensable et serait extrêmement difficile à gérer (problèmes de prêts)."

- "La caractéristique particulière du fonds d'une B.C.P. est de circuler et de circuler le plus possible. Cela n'est guère compatible avec des conditions optimales de conservation."

Pour conclure, il ressort de l'enquête que la tâche d'acquérir des ouvrages de bibliophilie incombe aux B.M. et non aux B.C.P., même si certaines le regrettent. Toutefois, celles-ci n'excluent pas pour autant la présence de tels ouvrages dans leurs locaux, mais à une fin très précise: l'organisation d'expositions.

## ANNEXE 4

### EXEMPLE DE NOTICE ET DE VEDETTES D'ENTREE AU CATALOGUE

La Route / Julien Gracq ; huit aquatintes originales de Jean Solombre. - Paris : Editions Art Extension ; Michèle Broutta Editeur, 1981. - [48] p., paginées de 7 à 21, en [8] feuillets doubles et [8] f. de pl. : ill. en coul., en hors texte, titrées, signées et numérotées ; 36,5 x 28,5 cm.

Impr. Texte en Imprit corps 18 : Fequet-Baudier ; Impr. Ill. : Christine Schaeffert et Christine Barbe, sur les presses de Jean Solombre. - Tiré à 121 exemplaires sur grand Vélín d'Arches : 99 (numérotés de 1 à 99) ; 10 ex. d'artiste (numérotés EA 1/10 à EA 10/10) ; 11 ex. H.C. nominatifs (lettrés A/K à K/K) ; 1 ex. pour la Bibliothèque Nationale. Tous signés par l'auteur et l'artiste. - En feuilles, sous couverture rempliée imprimée. Emboîtage carton recouvert de papier gris, imprimé, réalisé par Bernard Duval.

Ex. n° 41



GRACQ, Julien

SOLOMBRE, Jean. Aquatintes

EDITIONS ART EXTENSION. Paris. Libr. 1981

MICHELE BROUTTA EDITEUR. Paris. Libr. 1981

FEQUET-BAUDIER. Impr. Texte. 1981

SCHAEFFERT, Christine. Impr. Ill. 1981

BARBE, Christine. Impr. Ill. 1981

|  |  |  |
|--|--|--|
|  |  |  |
|--|--|--|



\*959542B\*